

Citoyenneté

Le nouveau site Internet de la Ville Le point sur...
Le budget 2007

Tourisme

10 actions prioritaires pour une station Capitale



Somm

N° 42 • février-n

Hommage Henri Glomot nous a quittés
Actu Aménagement du Quai Commandant Réveille p.9 Le Tour Cycliste Méditerranéen en Agde p.10 4ème Festival d'Humour du Cap d'Agde
Citoyenneté Le nouveau site Internet de la Villep.12
Tourisme 10 actions pour une station "Capitale" p.15
Le point sur Le Budget Primitif 2007p.21
Social L'Escale de Terrisse
Passion Lucas, 12 ans, jeune reporterp.26
Patrimoine Les seigneurs de Montmorency
Comité de quartier Un plan de travaux pluriannuelp.35
Au Conseil Les 18 décembre 2006 et 1 ^{er} février 2007 p.36
Libre expressionp.40

aire

















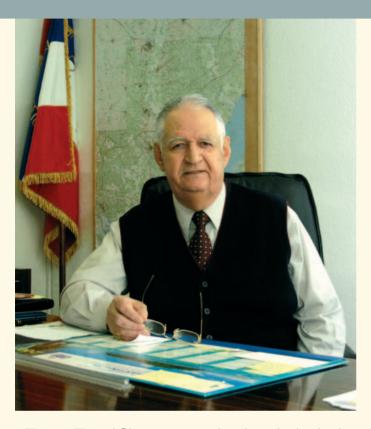


Bloc-notes

Age d'Or : des repas spectacle					
Election de Super Mamie Languedoc-Roussillon p.41					
La MDS innove avec un artisan de la chanson p.42					
Internet "sans fil" à la Maison des Savoirsp.42					
Saison Culturellep.42					
Hommage: 101 ans pour Camille Masp.43					
Athlétismep.44					
Culturep.45					
Exposition philatélique les 30 et 31 mars 2007p.45					
Spectacle de fin d'annéep.45					
Installation de la MLI à la Maison de l'Entreprisep.46					
Croisière de l'APAC, cap vers la Tunisiep.46					
Petite Enfancep.46					
L'OTSI labellisé "Qualité Tourisme" p.47					

LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde • Service Communication • 34306 Agde Cedex • Tél. 04 67 94 62 10 • Fax 04 67 94 62 19 • Http: www.ville-agde.fr • Directeur de la publication, Gilles D'Ettore • Directeur Délégué, Jérôme Cavailles • Responsable de la Publication, Séverine Hügel-Vrancken • Rédaction, service Communication (Catherine Maurel, Gweneälle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) avec l'aimable participation de Margaux Licciardi (pages 26 à 29) et d'Hélène Pascual (pages 30 à 34) • Graphisme, Studio a • Tél. 04 67 01 00 95 • Fabrication et impression, PUBLICEP • Tél. 04 67 15 66 00 • Photos, service Communication, famille Glomot (photo en bas de la page 4), Charles Richard (photo en pied de Charles Miquel page 6), Laurent Arnaud (falaises de la Conque pages 16-17, vue aérienne d'Agde pages 22-23, vue des Champs Blancs page 24) ADENA (plongeurs en bas de la page 17), Dominique Van Elslande (Vieux Crabe en bas de la page 17), Claude Goudard (golf, pages 18-19), Nouveau Monde DDB Le Tourisme (esquisse en bas de la page 20), Epicerie sociale (photo à droite page 25), La Boleine Blanche (pages 26 à 29 sauf portrait de Lucas, page 26, réalisé par Laurent Uroz), Christophe Capelier (Michel Portal en haut à droite de la page 43), APAC (photo à droite page 46) • Visuels, Colonel Moutarde pour l'Office de Tourisme (Une, page 2, pages 15 et 19), services Techniques (plan en bas de la page 9), M. Martineau, Architecte (projet de la future crèche de l'Agenouillade page 23), atelier Gandalf (diffiche décrue fiscale page 48) • Imprimé sur papier 90 grammes • Tirage, 17 000 exemplaires • Dépôt légal, 1" trimestre 2007 • ISSN 1625-7634

Henri Glomot nous a quittés



enri Glomot nous a quittés le 15 février dernier. Cette triste nouvelle, nous l'appréhendions depuis quelques temps, bien que le courage dont il savait faire preuve dans l'adversité nous laissait espérer en une issue heureuse. Le courage, c'était en effet l'une des qualités les plus remarquables parmi celles, nombreuses, dont il était pourvu.

Né à Elne en 1941, alors que la guerre secouait la planète entière, Henri Glomot décide très jeune de s'engager dans l'armée. En 1959, il intègre les troupes de marines et plus particulièrement le groupe saharien de la zone outre-mer. Quatre années sous le soleil d'Afrique, qui ont contribué à forger un caractère déjà bien trempé. Retourné en métropole pour rejoindre son épouse, Marie-Huguette, qu'il avait connue dès son plus jeune âge, Henri Glomot intègre la gendarmerie, une institution au sein de laquelle il assurera 22 ans de service. Autant d'années à parcourir la France et ses anciennes colonies au gré de ses nombreuses affectations. C'est durant cette période que naissent ses deux enfants, Claire et Rémy.

A la fin des années 60, il arrive à Béziers. Après les événements de Mai 68 et la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Général de Gaulle, Henri Glomot s'engage auprès de Pierre Leroy-Beaulieu, parti à la conquête d'un mandat de député. C'est le début d'un long compagnonnage et d'une

belle amitié qui durera près de 40 ans. Une histoire de fidélité aussi à des valeurs communes comme celles du gaullisme que tous deux identifiaient à l'amour de la France. A cette époque, cela faisait déjà dix ans qu'Henri Glomot avait rejoint le mouvement gaulliste. Enraciné dans ses convictions, il était un militant exemplaire dont l'abnégation forçait l'admiration. En 1970, il arrive à Agde, plus exactement à la caserne Mirabel (déjà) où il prend le commandement de la Brigade motorisée, puis après un accident, celui du peloton des élèves gendarmes auxiliaires.

En 1981, la retraite venue, cet homme travailleur, qui ne concevait l'existence que dans l'activité, devient un temps restaurateur à Marseillan. Mais c'est la politique au sens noble du terme qui continue à être la passion de sa vie. Durant les trois mandats de Pierre Leroy-Beaulieu, il devient d'ailleurs délégué cantonal du RPR, fonction qu'il exercera longuement et à deux reprises. En 1999, il entre au Conseil Municipal dans l'opposition, après le décès de celui qui était son médecin de famille, le docteur Van Cao. C'est l'époque où il crée l'association "Horizon 2001". Il joue alors un rôle déterminant dans la candidature de Gilles D'Ettore, qu'il accompagne dans ses premiers pas en politique. Soucieux d'encourager une jeunesse porteuse de renouvellement, il favorise un rapprochement avec Sébastien Frey, consentant sans état d'âme à lui céder la 2^{ème} place sur la liste d'union.

Après la victoire, il devient deuxième Adjoint au Maire délégué à la sécurité puis en 2002, il se voit attribuer un large porte-feuille constitué des anciens combattants, de l'occupation du domaine public, des transports, de la citoyenneté et des festivités. C'est naturellement auprès des anciens combattants qu'il se trouve dans son milieu le plus naturel. Très attaché au devoir de





Une amitié de 40 ans avec Pierre Leroy-Beaulieu



Henri Glomot, ici aux côtés du Maire Gilles D'Ettore et du Premier Adjoint Sébastien Frey lors de la commémoration du Débarquement en Provence

mémoire, il encourage et favorise l'organisation de nombreuses cérémonies du souvenir auxquelles il tient à associer les plus jeunes. C'est notamment grâce à lui que seront successivement édifiés une stèle en mémoire des harkis et à la Grande Conque, le Mémorial de l'armée d'Afrique. Il était par ailleurs à l'origine de l'installation au Cap d'Agde de la statue représentant Honoré de Balzac sculptée par Zorab Tsereteli et offerte par la République de Russie. Enfin, depuis 2004, il assurait la Vice-Présidence du SICTOM Agde-Pézenas où il était chargé de l'Administration Générale. Tout au long de ses six années de mandats, Henri Glomot sera fidèle à sa mission, accueillant chaque jour dans son bureau de très nombreux Agathois.

Tous retiendront de lui sa profonde gentillesse, que parvenait mal à cacher son autorité naturelle. Le "Général" comme nous l'appelions parfois avec affection et respect, manquera à la vie agathoise, à ses nombreux amis dont il respectait les convictions les plus diverses et naturellement à sa famille, qui était sa plus grande fierté.

L'hommage des Agathois

Un dernier hommage a été rendu à Henri Glomot par les Agathois le samedi 17 février dernier. La cérémonie, qui s'est déroulée au cimetière d'Agde, en présence des représentants des associations patriotiques, de l'ancien Ministre Georges Fontes et du Député de l'Hérault Paul-Henri Cugnenc, a rassemblé, autour de sa famille, les très nombreux amis du défunt.

En préambule de son éloge, le Maire a tenu à rappeler l'amour qu'Henri Glomot éprouvait pour les siens. "Il le manifestait dans la dignité, la sobriété, mais on sentait toujours la même passion inébranlable". Gilles D'Ettore a par ailleurs salué le gaulliste de toujours, l'homme de convictions, "qu'il avait profondes et sincères, puisqu'au dessus de lui, il plaçait toujours son amour de la patrie, notre drapeau tricolore et la France". Rappelant son parcours politique, le Maire souligna l'amitié qui l'avait lié de nombreuses années à Pierre Leroy-Beaulieu et le soutien qu'il avait su apporter à la jeunesse. Gilles D'Ettore a achevé son éloge en saluant l'homme de cœur qu'était son deuxième Adjoint. "Henri restera pour nous tous un modèle d'intégrité et de courage".



Henri Glomot aux côtés de Gilles D'Ettore et de Pierre Leroy-Beaulieu

Hommage à Charles Miquel



Agde célèbre un héros de la Deuxième Guerre Mondiale

'est, avec l'évocation du Régiment "Normandie Niemen", l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale qui a été mise à l'honneur durant les cérémonies qui ont rendu hommage à Charles Miquel du 13 au 18 janvier derniers.

L'histoire de ce régiment commence avec la décision du Général de Gaulle de créer, en 1942, une unité d'aviation de chasse pour assurer la présence française sur le front de l'Est. A cette époque de la guerre, il existe déjà deux groupes de chasse dans les Forces Aériennes Françaises Libres, les escadrilles "Alsace" et "Ile de France". Après de longues

négociations avec l'U.R.S.S., un troisième groupe dénommé "Normandie" s'installe sur la base d'Ivanovo, à 250 km au nord-est de Moscou. 60 militaires français, dont quatorze pilotes de chasse et un pilote de liaison, tous volontaires, vont représenter la France sur le sol soviétique pour combattre le nazisme. Ils choisiront comme avions de prédilection les "Yak" russes. Des hommes rejoindront régulièrement cette formation au fil du renforcement de ce régiment, mais aussi en fonction des pertes humaines. C'est au cours des trois campagnes de combats que cette unité montrera sa valeur, faisant même école dans les unités russes.

Le 21 juillet 1944, l'unité reçoit le titre de "Régiment du Niemen" accordé par Staline. Dès lors, elle s'appellera "Régiment Normandie Niemen". Elle sera d'ailleurs la première troupe française à stationner en territoire allemand. Le 9 juin 1945, après la victoire, ce régiment est désarmé. Staline fait d'ailleurs don aux hommes de leurs avions. Ils se poseront au Bourget le 20 juin, devant une foule immense venue les accueillir en héros.

Le "Normandie Niemen" a connu 273 victoires confirmées et 47 avions endommagés en 869 combats aériens. Le tribut humain est toutefois lourd : 42 pilotes sont morts parmi les 97 qui participèrent aux combats. Quatre d'entre eux ont été élevés à la dignité de "Héros de l'Union Soviétique". Le Général de Gaulle en a honoré 21, à qui le titre de "Compagnons de la Libération" a été décerné. C'est à ce jour l'unité de France la plus titrée.

Cette histoire a largement été évoquée début janvier par l'exposition qui a été présentée au Palais des Congrès, tout comme lors de la conférence du Dr Fages, venu du Mémorial des Andélys. En parallèle, une autre exposition était également proposée. Intitulée "De Fer et de Plumes",



Le 16 janvier, le Maire accompagné de la famille de Charles Miquel, s'est recueilli sur la stèle dédiée au jeune pilote





Dernières vérifications pour les techniciens sur le Mirage 2000, gracieusement prêté par l'Armée de l'Air et présenté devant le Palais des Congrès à l'occasion des cérémonies en hommage à Charles Miquel

elle exposait le travail photographique de Rémy Michelin, un passionné d'avions qui a regroupé, en les faisant se répondre, des photographies d'avions et d'oiseaux prises alors qu'ils évoluaient dans des poses similaires. A l'occasion de cette même manifestation, et à l'extérieur du Palais des Congrès, l'Armée de l'Air a présenté un vrai Mirage 2000 dans lequel près de 700 visiteurs se sont assis afin de profiter d'une visite guidée en compagnie de techniciens de haut niveau.

Mais l'essentiel de ces journées a été consacré à l'hommage rendu à Charles Miquel. Né à Bessan le 4 décembre 1920, cet élève du collège d'Agde se passionne très tôt pour l'aviation, puisque, encore fort jeune, il prend des cours en cachette de ses parents venus s'installer dans la cité agathoise. Dans un contexte mondial déjà difficile, il s'engage comme pilote dans l'Armée de l'Air le 23 mai 1939, obligation dont il est libéré en 1942 après avoir fréquenté successivement les bases de Montpellier, Istres, Villefranche-de-Rouergue, Orange et Ouakam en Afrique. Le 1er février 1943, il décide de rejoindre la France libre et, après quelques affectations dans des bases africaines, se porte volontaire pour le Régiment

Inauguration de l'exposition, le 15 janvier, par le Maire et Yvonne Keller, son Adjointe déléguée à la Culture, en présence du Lieutenant-Colonel Acolaste et du Capitaine Cancel

"Normandie Niemen". Il sera basé en Union Soviétique où il est nommé Aspirant. Nous sommes alors en 1944. Ses victoires dans le ciel sont nombreuses et souvent héroïques, marquant là une ténacité et un courage rare, ce qui lui vaut de nombreuses décorations, à la fois françaises et soviétiques. Le 16 janvier 1945, l'Aspirant Charles Miquel est porté disparu alors qu'il effectuait une mission de couverture du champ de bataille de Gumbinnen en Prusse Orientale. Son Commandant rapporte avoir vu son avion dégageant une forte fumée blanche, probablement après avoir été touché par la Flak (défense anti-aérienne). La France perd alors l'un de ses plus valeureux combattants de l'air, âgé de tout juste 25 ans

C'est pour rendre hommage à cet homme exceptionnel que, le mardi 16 janvier 2007, le Maire d'Agde, le Général Hubac, à l'origine des cérémonies, le Lieutenant-Colonel Zimtzov, représentant l'Ambassadeur de Russie, le Lieutenant-Colonel Faivre, officier du "Normandie Niemen", le Lieutenant-Colonel Acolatse, délégué militaire adjoint, Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, la famille de Charles Miquel, les autorités militaires de l'Armée de l'Air et de Terre, les membres du Conseil Municipal d'Agde, Robert Raluy, Maire de Bessan, Michel Saint-Blancat, Maire de Vias, les associations patriotiques locales et un public venu nombreux se sont réunis devant la stèle dédiée à Charles Miquel à Agde. Le Lieutenant-Colonel Faivre, lors de son discours, a rappelé à tous ce que fut l'aventure du "Normandie Niemen", insistant notamment sur la vie quotidienne de ces hommes en Russie, mais aussi sur les valeurs qu'ils ont transmises à ceux qui sont actuellement dans ce même régiment : "par leur engagement permanent au service de leur pays, les hommes et les femmes du "Normandie Niemen" ont à cœur de faire honneur à ceux qui ont écrit les plus belles pages de l'histoire de l'Armée de l'Air".

Ce fut ensuite au tour du Général Hubac de prendre la parole pour retracer la biographie de Charles Miquel, ses batailles, Hommage à Charles Miquel



ses victoires, la fougue combattante de sa jeunesse, en somme la vie d'un homme dont "la perte a privé le "Normandie Niemen" d'un équipier fidèle au talent reconnu, en pleine possession de ses moyens et à l'enthousiasme inébranlable". Le Général a cédé la parole au Maire d'Agde, qui a pour sa part souligné "l'émotion toute particulière avec laquelle je m'adresse à vous aujourd'hui. Cette émotion, nous l'avons, je l'imagine, tous ressentie lorsque nous avons découvert sur l'affiche de ces commémorations le beau visage de Charles Miquel.

L'intensité de ce regard où se lit la joie de l'espérance et la triste conscience d'une vie qui s'achève, nous ne sommes pas prêts de l'oublier. Charles Miquel fut l'incarnation de cette jeunesse qui avait façonné ses valeurs dans le culte de la patrie et qui, le jour venu, sut aller jusqu'au sacrifice pour défendre la liberté et la dignité humaine. Le 16 janvier 1945, Charles Miquel avait tout juste 24 ans, il avait pourtant déjà rendez-vous avec son destin. Ce jour-là, qui fut pour lui le dernier, il effectuait une mission de couverture en survolant le champ de bataille de Gumbinnen. A cet instant, la guerre était en France quasi achevée, le pays résonnait encore des scènes de joie de la Libération mais sur les terres austères de la Prusse Orientale, le combat continuait. Jamais dans l'histoire de l'humanité pourtant tristement riche en atrocités, la

civilisation fut à ce point ébranlée. Le combat qui fut mené pour sa survie avait à voir avec le bien et le mal. Il était d'une nature propre à transcender les hommes et à révéler les aspects les plus sordides mais aussi les plus éclatants de notre humaine condition. Charles Miquel avait le rayonnement de ces hommes habités par la certitude du devoir à accomplir. Il était l'enfant d'une France qui, dans ses profondeurs, n'avait pas renoncé à défendre son message. Puisse encore notre jeunesse être capable de mesurer, et plus encore de comprendre, l'extraordinaire abnégation qui le guida dans ses actes. J'ai, comme tous les Agathois, quelque fierté à savoir que ce fils de France exemplaire a fréquenté

durant sa scolarité, qui fut brillante, les classes du Collège d'Agde. Peut-être que l'enseignement de ses professeurs ne fut pas non plus étranger à son engagement patriotique. Comment ne pas penser non plus à ses parents, François et Marie, qui ne virent jamais revenir ce fils tant aimé et qu'ils avaient élevé avec le souci de lui inculquer le sens du devoir et de la morale. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je formule le vœu qu'aujourd'hui comme hier, comme elle sut le faire si souvent au travers de sa longue histoire, notre Nation retrouve les ressorts de son identité et de sa vocation universelle. Je formule le vœu que notre pays sache redonner

à sa jeunesse le sentiment d'appartenance sans lequel rien de grand n'est réalisable. C'est ensemble, unis par ce passé commun qui honore notre peuple et nourrit notre avenir, que nous saurons nous montrer dignes de Charles Miquel et à travers lui, de la France, notre mère patrie".



A la suite de ce discours, a eu lieu le dépôt de gerbes, suivi de l'Hymne officiel de la Fédération de Russie, puis de la Marseillaise. L'actuel Régiment "Normandie Niemen" a

ensuite rendu un hommage particulier à Charles Miguel au travers du survol de la stèle par deux Mirages F1 de la 30ème Escadre avant qu'une autre cérémonie ne se déroule pour remettre un drapeau à M. Tivene, porte-drapeau de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) par le Président de la Communauté d'Agglomération "Hérault Méditerranée". Ce fut ensuite au tour de Robert Gibellot de se présenter afin de recevoir la Médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite qui lui a été remise par le Général Hubac, pour honorer l'ensemble de la carrière de cet Agathois d'adoption au sein des forces de l'Armée de l'Air.



Le Général Hubac, à l'initiative de la manifestation, a longuement évoqué la vie de Charles Miquel

Quai Commandant Réveille Une entrée de ville redessinée



Le vendredi 19 janvier, a eu lieu à l'Hôtel de Ville une réunion publique portant sur les travaux qui se sont engagés quai Commandant Réveille. Après plusieurs concertations auprès des riverains, la Ville avait réalisé des études afin de requalifier cette entrée de ville. Le projet finalisé, qui a donc été présenté publiquement par le Maire d'Agde, accompagné de son premier Adjoint Sébastien Frey et de Louis Bentajou, Conseiller Municipal délégué à la Vie Quotidienne, s'articule autour de trois tranches.

Cinq mois de travaux pour la première tranche de ce projet d'1,7 millions d'euros

a première, qui a commencé début février pour une durée prévisionnelle de cinq mois, consiste en l'aménagement de trois infrastructures visant à améliorer le schéma de circulation quai Cdt Réveille mais aussi la desserte du centre ville. Les travaux ont débuté par la création d'une nouvelle voie de contournement assurant la liaison entre la route de Vias et le Quai Cdt Réveille. Cette voie à double sens permettra d'aiguiller directement les véhicules à destination de la Tamarissière, de Sète, du Grau d'Agde ou du Cap d'Agde vers la voie express, sans que ceux-ci aient à passer par le centre-ville, ce qui aura pour effet positif de désengorger le quartier, notamment durant la période estivale. Par ailleurs, un giratoire sera réalisé au point d'intersection entre cette nouvelle voie et la route de Vias. Cet aménagement aura pour fonction de

matérialiser l'entrée de ville et d'inciter les véhicules à réduire leur vitesse. Enfin, un parking sera créé le long de ce nouvel axe. Il permettra la desserte du château Laurens, de la Place de la Marine et du Cœur de Ville en association avec une navette fluviale et aura donc pour effet de désencombrer les parkings existants, en proposant de nouvelles places de stationnement pour le centre ville.

La deuxième tranche, prévue pour 2007-2008, consistera à réaménager à proprement parler le quai Cdt Réveille, aussi bien sur le plan esthétique que fonctionnel, avec notamment la mise en sens unique du quai, la création d'une piste cyclable, l'amélioration

des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs, la réalisation d'un éclairage qualitatif et l'aménagement de places de parking.

Enfin, la troisième tranche, qui devrait être réalisée en 2008-2009, concernera l'amélioration de l'entrée de ville par la route de Vias depuis le nouveau giratoire jusqu'au carrefour situé à l'entrée du pont. Une réorganisation du-dit carrefour est d'ailleurs prévue avec la création d'un véritable giratoire, d'espaces verts et enfin, d'une zone de stationnement.

Le coût global de cette opération s'élève à 1 750 000 euros TTC. Un investissement conséquent qui, après le lancement des travaux de la nouvelle Ecole de Musique, de la place du Jeu de Ballon, des Berges de Belle lle et aujourd'hui du Moulin des Evêques, marque une nouvelle étape dans la revitalisation du cœur historique.

Vers Vias

Vers Termarissière

Schéma présentant l'aménagement global du quai et le nouveau sens de circulation

Le Tour Cycliste Méditerranéen fait étape à Agde



A la rencontre des champions d'hier et d'aujourd'hui

ercredi 14 février, la ville d'Agde a accueilli une étape du Tour Cycliste Méditerranéen. C'était la 34 en édition de cette course cycliste qui s'est déroulée cette année en six étapes. Parties de Gruissan, le 14 février, pour arriver le 18 février à San Rémo en Italie, en passant par Agde, Saint-Cannat, Marseille, Gréasque, Toulon, La Crau, La Garde et Dolce Acqua, les 17 équipes représentant quelque 136 coureurs de toutes nationalités, se sont donc lancées à l'assaut des routes méditerranéennes. Cette épreuve sportive est l'objet d'une attention particulière de la part des médias car elle ouvre la saison cycliste et dévoile les premiers indices sur les conditions physiques des coureurs.

C'est sur l'une des étapes dites "plates" de 107 km et ne présentant donc pas de difficulté majeure en terme de relief, que se sont élancés les cyclistes afin de rejoindre la Perle Noire. Les conditions météorologiques ont quelque peu perturbé cette course. En effet, la petite pluie fine qui tombait sur la région a rendu les routes glissantes et certains tournants difficiles à négocier. De fait, plusieurs chutes ont été constatées, notamment celle du favori de l'étape, l'Espagnol Yvan Guittierez, maillot jaune après le contre la montre de Gruissan, ruinant là l'échappée en solitaire qu'il menait depuis le début

de cette deuxième étape vers Agde. Cette dernière a été remportée par son compatriote, Daniele Bennati, au terme d'un sprint sur l'avenue du Général De Gaulle.



C'est le Maire d'Agde qui a remis le maillot au vainqueur en compagnie d'élus de la ville parmi lesquels André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, et en présence d'un grand nombre d'anciennes gloires du cyclisme dont Raymond Poulidor, le parrain de l'épreuve, mais aussi Henri Anglade, Raphaël Geminiani et l'Allemand Rudy Altig.

Le Maire et les élus en compagnie de nombreux champions cyclistes

Au terme des six étapes, c'est l'Espagnol Ivan Guittierez qui a remporté ce 34 eme Tour Méditerranéen Cycliste Professionnel. Après avoir pris, dès le début, le maillot du leader du Classement Général, il a su le conserver et consolider sa position tout au long de la course. Même sa chute sur le parcours vers Agde ne l'aura pas empêché de préserver sa place de leader au classement.

4ème Festival d'Humour du Cap d'Agde Rendez-vous du 12 au 15 avril 2007

Du 12 au 15 avril 2007, et pour la 4ème année consécutive, aura lieu au Palais des Congrès du Cap d'Agde le Festival d'Humour. Cette manifestation est l'occasion de découvrir de grands talents déjà largement reconnus mais aussi des valeurs montantes, au travers de pièces, de spectacles et de performances scéniques. Cette année, ce sont quatre spectacles et deux grands classiques du théâtre de Marcel Pagnol qui sont proposés au public.

Stéphanie Bataille "Les Hommes"

Jeudi 12 avril à 20h30

Tarif normal: 20 €

Les hommes... le XXI^{eme} siècle. Un homme pour trois femmes... Alors il va falloir partager! Stéphanie Bataille nous entraîne avec sa singularité, dans l'univers d'une



jeune femme accro aux hommes mariés. Des fêtes de Noël aux regards des amis, c'est une fresque de la maîtresse contemporaine, où chacune et même chacun se retrouvent. Un spectacle à la fois drôle, touchant et émouvant.

Danièle Evenou

"Si...si...si"

Vendredi 13 avril à 20h30

Tarif normal: 25 €

Une histoire de famille... Frédéric Martin, le fils aîné, a écrit le spectacle, Danièle Evenou, la mère, le joue, Jean-Baptiste Martin, le fils cadet, l'a mis en musique et Yves Pignot, l'ami de la famille, l'a mis en scène. Danièle la gaffe, Danièle



tendresse, Danièle sans gêne à l'Elysée, Danièle maman, Danièle généreuse, c'est Danièle Evenou... La vraie! Et faites attention, elle est capable de vous inviter chez elle, juste pour boire un coup, trinquer à votre santé et vous raconter ses histoires.

"Marius" et "Fanny"



Le chef d'œuvre provençal de Marcel Pagnol, avec Jean-Claude Baudracco, Diane Lava, Jean Paul Joguin, Jackye Carrière, Frédéric Achard, Julien Baudracco et Teddy Ricoul

Samedi 14 avril à 16h30 "Marius" Dimanche 15 avril à 15h30 "Fanny" Tarif normal : 25 € par représentation. Tarif pack pour les 2 pièces : 40 €

Maxime

"Maxime en 12 rounds"

Samedi 14 avril à 21h30

Tarif normal : 25 €

Durant 1h15, Maxime nous entraîne et nous balade entre boxe et vie : "la vie est un combat! Dès la naissance, à peine sorti, on se prend un coup par la

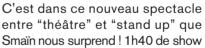


sage-femme alors qu'on n'a rien fait, on vient juste d'arriver! C'est pour ça que j'ai fait des conneries durant mon enfance: j'avais du crédit!" Maxime passe en revue la vie et ses étapes qui défilent sous forme de rounds avec un regard neuf et amusé. Il nous parle de tous nos combats inutiles comme parler à un feu rouge et le supplier de passer au vert sachant que le feu tricolore est l'incarnation même de l'indépendance. Il passe au vert quand ça lui chante! Son spectacle, peaufiné dans les moindres détails, reflète le travail d'un artiste abouti et épanoui. La mise en scène, l'écriture, tout est fait pour que les spectateurs soient KO de rire!

Smaïn "La Totale"

Dimanche 15 avril à 20h30

Tarif normal : 30 €





sans interruption dans lesquelles se mélangent de nouveaux textes et des extraits choisis dans tous ses plus grands succès, revus et regonflés. Les psys, les papas désorientés, les grands frères, les racistes, les jeunes, la police, etc. Sans oublier le tout nouveau discours d'un tout nouveau "Président" rempli de bonnes intentions pour l'avenir de la France, alors, "Cher Francis, Chère Françoise", comment ne pas se rendre à l'évidence que l'actualité médiatico-politique lui colle aux baskets et constitue pour lui une source d'inspiration privilégiée.

Ces grands classiques du théâtre français sont admirablement joués par 7 comédiens tous originaires des Bouches-du-Rhône. Leur interprétation est superbe. Il s'en dégage le charme et la couleur du Marseille des années 30.

Le nouveau site Internet de la Ville



L'administration agathoise se modernise. Dans cette perspective, elle s'est mise à l'heure d'Internet pour être plus réactive et répondre au mieux à vos besoins les plus quotidiens. Ce site est le vôtre. Il a été conçu afin de vous faire mieux connaître les richesses et les potentialités de notre exceptionnel "Archipel de Vie". Il évoluera naturellement dans le temps en fonction de vos attentes et de vos remarques.

Petite visite guidée... Citovenneté

Une administration plus proche des citoyens

En un clic de souris, l'onglet citoyenneté vous propulse au cœur de l'information de votre ville. De l'administration générale à la santé, en passant par la solidarité, le social, l'urbanisme, l'environnement, la sécurité ou bien encore pour vos démarches administratives ou la consultation des archives de la ville, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires ainsi que la possibilité de télécharger le Journal de la Ville ou le compte-rendu du Conseil Municipal!



Culture

Agde, ville d'art et de traditions

La ville, qui encourage et développe les pratiques culturelles, propose au travers de son site Internet toute l'actualité de la commune en la matière. Que ce soit la Saison Culturelle, les animations de la Maison des Savoirs, les rendez-vous du Palais des Congrès, les rencontres de l'Ecole Municipale de

Musique ou bien encore les expositions du Site des Métiers d'Art ou de l'Espace Molière, votre navigation vous mènera au cœur de notre richesse culturelle.



Patrimoine

Une richesse d'une exceptionnelle diversité

Arts, traditions locales de la ville, histoire, tout est là ou presque. Que l'on soit féru d'archéologie ou d'armoiries, que l'on soit passionné par les monuments ou les joutes, ce sont plus de soixante pages dédiées au patrimoine qui vous attendent...



CITOYENNETE

Activités sportives

Une multitude d'événements à destination de tous les publics

Vous voulez inscrire le petit dernier à des cours de tennis pour les vacances scolaires, connaître les événements à venir ou bien encore savoir ce qu'est le SLAM?

De chez vous, en un seul clic, vous pouvez accéder à toutes les informations relatives à la vie sportive de votre ville.

Jeunesse

Une commune à l'écoute des jeunes

Acteurs de la vie de la commune, les jeunes, qui jouent un rôle public au sein du Conseil Municipal des Jeunes, sont aussi présents sur le site Internet. Ainsi, c'est tout un espace qui leur est consacré afin de leur permettre



d'agir dans un environnement où ils peuvent être écoutés et orientés. Une réalité agathoise qui vient d'être soulignée par le label "Ville, amie des enfants", qui a récemment été décerné à la Ville pour son action auprès des jeunes.

Age d'Or

Tout pour une retraite dynamique

Que ce soit au travers des foyers, des ateliers ou des associations, nos aînés pratiquent toutes sortes d'activités manuelles, culturelles, intellectuelles ou sportives. Ici, ils trouveront tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer aux nombreux loisirs qui leur sont proposés ou tout simplement pour suivre l'actualité du troisième âge.

Education, formation

Un engagement pour nos enfants

Cette partie du site, encore en construction, recense la totalité des structures scolaires existantes dans l'enseignement public et privé. Du périmètre scolaire aux modalités d'inscriptions, les parents pourront y trouver toutes les informations utiles à la scolarité de leurs enfants.

Economie, emploi

Un contrat pour un développement durable

Vous recherchez une procédure adaptée pour un marché public ou quelques chiffres et statistiques sur la fiscalité de la Ville ? Vous avez envie d'en savoir plus sur la démographie agathoise ? Ou tout simplement d'approfondir vos connaissances en matière de tourisme, de viticulture ou de pêche ? Vous êtes sur la bonne page !

Galerie de photos

Un territoire en plein essor

Si vous êtes touriste ou résident permanent et que vous avez envie de découvrir ou de redécouvrir Agde, cette galerie photos vous permet, en toute simplicité, de naviguer de vues aériennes en clichés de quartiers. Tous les thèmes se rapportant à la ville vous sont proposés. Vous avez même la possibilité de visiter Agde par le biais d'un diaporama à 360°. A vous de jouer!

Newsletter

De l'actualité dans votre quotidien!

Culture, Education, Emploi, Ado, n'importe quelle rubrique, demandez, vous recevrez !

Agenda

Animations et manifestations au rendez-vous

Tous les événements à venir de la ville sont portés à votre connaissance et ce, pour tout le mois à venir et quel que soit

le thème!

Vous avez même la possibilité d'affiner votre recherche. Et si vous désirez en savoir plus sur un événement en particularité, par date, par thème, rechercher, c'est trouver!





CITOYENNETE

Le nouveau site Internet de la Ville

News

L'information au cœur de l'Archipel

Archivées depuis le mois de novembre, vous trouverez ici toutes les informations sur la vie locale.





Internet complété.

Afin de faciliter les démarches administratives des Agathois, notre site Internet va encore s'enrichir dans les prochaines semaines en proposant un panel d'informations utiles aux

poursuivent une augmentation mesurée, en

sachant qu'une réelle évaluation de ses perfor-

mances ne pourra s'effectuer qu'une fois le site

usagers. Ainsi, en partenariat avec Service-Public.fr, la Ville bénéficiera des bases de données de l'administration française. Un atout pour la commune, qui exploitera le travail et le savoir-faire des instances nationales, tout en offrant aux Agathois une information actualisée intégrant les spécificités locales: coordonnées et heures d'ouverture d'un service, type de prestations offertes, conditions à respecter en matière de délais, tarifs, formulaires en ligne, télé-services... Il est également question de mettre le site Internet aux normes W3C. Cette norme permettra aux personnes handicapées,

mais également aux personnes âgées et aux enfants, de pouvoir accéder plus facilement au contenu du site.

Enfin, il est prévu de compléter et d'enrichir l'annuaire disponible sur le site à l'aide du guide pratique "Vivre à Agde", afin de proposer un catalogue plus exhaustif.



Archipel de Vie

Un clic sur "Archipel de Vie" suffit pour retourner sur la page d'accueil du site. Vous le retrouverez sur chaque page visitée!

Le site en quelques chiffres...

	Moyenne de visiteurs différents par jour	Doc. Pdf lu ou téléchargé en Go	Visiteurs total différents	Nombre de pages visitées
Juin 06	319	2,55	7 596	64 435
Juillet	468	3,13	12 057	88 318
Août	505	2,89	12 876	89 258
Septembre	325	1,61	7 763	57 699
Octobre	300	1,91	7 204	65 289
Novembre	273	2,21	6 497	53 453
Décembre	267	4,67	6 426	54 721
Janvier 07	380	6,21	9 178	76 373
	354,625 (moyenne)	25,18 (somme)	69597 (somme)	549546 (somme)

Ces quelques chiffres sont uniquement donnés à titre indicatif puisqu'ils ne remontent qu'à 8 mois, date de mise en ligne du nouveau site. Néanmoins, on peut déjà s'apercevoir que chaque jour, le site est visité en moyenne 355 fois par des personnes différentes. Depuis le mois de novembre, date à laquelle le journal de la Ville a été mis en ligne avec des brèves quotidiennes, le volume de documents téléchargés a même sensiblement augmenté. Il semblerait que le nombre de pages visitées ainsi que le nombre de visiteurs

Les atouts du site...

- De nombreux services en ligne avec des formulaires de réservation de stages, de contact et de pré-inscription.
- La rapidité de l'information avec la mise à disposition de comptes-rendus des Conseils Municipaux, de formulaires d'inscription à télécharger (Restauration scolaire, CLSH, SLAM), des menus et du programme mensuel des animations des foyers de l'Age d'Or.
- Une mise à jour régulière de l'actualité et de l'information avec toute une documentation disponible à télécharger (Journaux de la ville, Saison Culturelle, Planète Ecole, plaquette sur la Cabanisation...)
- Un espace professionnel avec une mise à disposition pour les entreprises des Marchés à Procédure Adaptée, mais aussi un accès aux procédures formalisées ainsi que des imprimés à télécharger.
- La mise en valeur de la vie agathoise avec la promotion de toutes les manifestations au travers de l'agenda en ligne, de la vie locale avec les news et du patrimoine agathois avec la découverte de l'Archipel de Vie.
- L'écoute permanente des utilisateurs avec la possibilité de laisser des messages sur la messagerie : laboiteaidees@ville-agde.fr



10 actions prioritaires pour une station "Capitale"



Le 17 mai 2005, le Maire et Président de l'Office de Tourisme posait les bases de la nécessaire réflexion stratégique sur l'avenir de notre destination touristique, à l'occasion d'une grande réunion publique au Palais des Congrès du Cap d'Agde, et invitait tous les acteurs du tourisme à faire entendre leur voix et à être partie prenante de cette réflexion.

18 mois plus tard, après un important travail de pédagogie, de proximité et de terrain, puis des ateliers thématiques en novembre 2005 et en juin 2006, qui ont permis d'évoquer et de synthétiser les différentes problématiques, un programme d'actions a été défini. Dix actions prioritaires vont être lancées dès cette année et se poursuivre jusqu'en 2010, alors même que le Cap d'Agde a créé la tendance, en sortant l'an passé une nouvelle communication, réellement innovante et en rupture totale avec ce qui se fait habituellement dans le domaine touristique, communication qui a du reste déjà été plébiscitée par les professionnels en remportant deux des plus prestigieux Trophées de la Communication 2006.





10 actions prioritaires pour une station "Capitale"

10 actions prioritaires à mener dès 2007

Action 1 : le développement d'une offre Ecotourisme

remier axe, dans la droite lignée de l'action engagée par la Municipalité en matière d'environnement : le développement d'une offre Ecotourisme, tant il est vrai qu'aujourd'hui, le touriste veut également se soucier de son environnement au travers d'un tourisme "responsable", avec l'émergence d'une éthique du voyage. D'où un choix de destinations et de prestataires responsabilisés, notamment face à la préservation des milieux naturels. 35 % des vacanciers se disent ainsi prêts à payer plus cher pour des voyages conçus en harmonie avec les populations et le milieu naturel.

En matière d'environnement, Agde a de quoi séduire, car elle offre des espaces naturels variés et, pour beaucoup, uniques en leur genre. C'est sur ces points forts que l'offre Ecotourisme portera. A commencer par le sentier sous-marin, qui va être réaménagé et déplacé entre la Plagette et le rocher des Deux Frères. Porté par l'ADENA, ce projet permettra de faire découvrir, sur 500 mètres et jusqu'à une profondeur de 5 mètres, la faune et la flore préservées de notre littoral, au pied des falaises de la Conque, témoin du passé volcanique d'Agde. La surveillance de la plage et le balisage du sentier participeront à la sécurité de cette randonnée aquatique. Des panneaux immergés complèteront cet équipement et les plongeurs pourront également prendre des photos numériques de leur randonnée, celle-ci pouvant s'effectuer seul ou par le biais de visites guidées.

Cette question sera menée de pair avec la mise en réseau prochaine des pistes cyclables, dont le maillage va être achevé au sud du territoire communal, et la mise en valeur du volcanisme, laquelle interviendra ultérieurement avec la création de sentiers de balades et d'interprétation autour de cette thématique. L'occasion d'une découverte, avec un animateur qualifié, des paysages, de la végétation et de l'histoire géologique du Cap d'Agde et du Mont Saint-Loup.

Pour finir, sur la période 2007-2010 et toujours en lien avec

l'ADENA, les axes de travail porteront sur la mise en place d'un plan de gestion de la fréquentation touristique de la réserve du Bagnas, laquelle constitue un patrimoine environnemental remarquable, avec pas moins de 211 espèces recensées (dont 145 de migrateurs) et une flore tout aussi étonnante, comprenant notamment une espèce aquatique très rare: l'Althénie. Ce plan, programmé en étroit partenariat avec la Communauté



d'Agglomération Hérault Méditerranée, vise à améliorer la qualité de l'accueil avec la création d'une maison de la Réserve et la mise en place d'une véritable signalétique.

Action 2 : un plan qualité pour le Village Naturiste

Ce plan prévoit, en 2007, le renouvellement de la signalisation de l'entrée du Village, aujourd'hui devenue obsolète et disparate, avec un graphisme valorisant l'image nature et de bien-être du Village. Mais surtout la mise en scène du front de mer

avec la création d'une promenade piétonne sur les hauts de plage. Celui-ci sera totalement repensé entre l'avenue des Matelots et la rue des Néréides avec la création d'un cheminement piéton, la réalisation d'accès à la plage et de zones de repos en lattis de bois, l'installation de bancs sur ces mêmes zones ainsi qu'autour de l'espace réservé aux jeux d'enfants et enfin, la mise en place d'un nouvel éclairage



TOURISME



public s'insérant dans le milieu naturel, en remplacement des lampadaires existants, le tout pour un montant estimé à 170 000 euros HT.

A terme, ce plan qualité vise à faire du Village Naturiste un modèle en matière de circulations douces, en réorganisant les déplacements sur l'ensemble du Village et en privilégiant la pratique du vélo ainsi que les promenades réservées aux piétons. Le plan qualité visera ainsi à inciter les usagers à laisser leur voiture à l'entrée du Village, sur des parkings aménagés à cet effet.

Action 3 : le développement touristique de la Cité d'Agde

Il s'agit là de compléter notre offre touristique en incitant nos visiteurs à venir découvrir une cité historique riche en patrimoine et désormais, en animations.

L'été dernier, la Ville avait lancé, à l'essai, une scène flottante sur laquelle avaient été organisés, un concert : celui de Nicoletta et un spectacle : l'élection de Miss Littoral. Fort du succès obtenu par ce théâtre fluvial, une véritable programmation sera proposée cet été sur la scène flottante avec, comme têtes d'affiches, Yuri Buenaventura, Louis Bertignac,



Ci-contre et ci-dessous, les animations vont se succéder cet été, que ce soit au Cap d'Agde ou au cœur de la cité historique d'Agde

Michel Delpech et Nicole Croisille. Ce programme, conçu en complémentarité avec les événements de la station, sera accompagné de sons et lumières, qui seront proposés tous les vendredis du 20 juillet au 31 août, et de nombreux spectacles de rue.

Au-delà, ce développement touristique de la Cité d'Agde passera aussi par la réhabilitation du patrimoine bâti ancien, qui bénéficie aujourd'hui d'un Plan de Restauration Immobilière et la mise en place d'un nouveau circuit touristique (élaboré avec l'OTSI et qui sera opérationnel au printemps), lequel mettra notamment à l'honneur les hôtels particuliers du XVII^{ème} siècle qu'abrite le cœur historique.

Autre action qui participe à cette démarche : la libération, avant l'été, des quais de la Marine, afin de recréer un cheminement piétonnier le long des berges du fleuve en installant les terrasses des restaurants sur des pontons flottants.

Le développement de l'accessibilité du centre historique par les modes de circulations douces sera un autre moyen de valoriser le Cœur de Ville. L'achèvement de la piste cyclable le long de l'Hérault permettra de mettre enfin à portée de roues le centre ancien depuis la station du Cap d'Agde. Pour compléter ce dispositif, des parkings à vélos seront aménagés aux débouchés des pistes et aux entrées du circuit touristique.



10 actions prioritaires pour une station "Capitale"

Action 4 : Agde, Capitale des loisirs sportifs et nautiques

Agde est résolument une ville sportive. Pour preuve, les nombreux clubs (plus de 80) que compte notre commune et ce, dans tous les domaines, des sports de balle aux joutes en passant par le nautisme, les arts martiaux, l'aéromodélisme, la gymnastique ou encore l'handisport. Mais aussi, les résultats obtenus par leurs équipes, au niveau départemental voire national et international, comme récemment encore en boxe! Faire d'Agde la Capitale des loisirs sportifs et nautiques n'est donc pas un vœu pieu, loin s'en faut. Cela passera par la déclinaison d'une offre touristique complète, qui va se traduire par la mise en réseau des équipements publics existants, que sont le Golf International, le Centre International de Tennis et le Centre Nautique et ce, en lien avec les animations proposées par le service des Sports de la Ville.

A terme, cette mise en réseau pourrait être étendue aux autres acteurs afin de proposer aux clientèles touristiques une offre complète, qui comprendra aussi le futur complexe sportif des Champs Blancs, atout supplémentaire pour l'attractivité de notre destination, avec son espace aquatique pour pratiquer à loisir la natation et ses équipements dédiés à la santé.

Action 5 : le développement de services et d'animations pour les enfants

En 2006, la Ville a obtenu le label Famille Plus. Ce dernier permet d'identifier l'accueil et les prestations proposées aux familles et aux enfants dans les communes touristiques françaises, du bord de mer, de la montagne ou de la campagne. Pour bénéficier de ce label, il faut répondre à six grandes exigences relatives à l'accueil et à l'information, aux animations proposées, aux activités, à la découverte de l'environnement et des patrimoines, à l'hébergement et à la restauration, enfin aux équipements et à la sécurité.





Forte de cette reconnaissance, la Ville a souhaité enrichir son offre en la matière, d'autant qu'il existait jusqu'ici un réel manque de structures d'accueil et d'encadrement des enfants des clientèles touristiques sur les plages, manque, qui était ressenti par les hébergeurs. D'où l'idée de créer un club de plage à Richelieu Ouest ainsi qu'un espace municipal d'animations à Richelieu Est. Ces deux réalisations seront complétées par la valorisation des trois autres espaces existant au Village Naturiste, à la Roquille et au Grau d'Agde.

Concept innovant: le développement d'un club de plage à Richelieu Ouest permettra d'accueillir des enfants de 7 à 14 ans. De nombreuses activités leur seront proposées: activités nautiques (baignade surveillée, kayak de mer, nage avec palmes...), sports collectifs (beach soccer, beach volley...), activités ludiques (châteaux de sable, parcours d'obstacles...) mais aussi des jeux d'intérieur (jeux de société, DVD, lecture...).

Deux équipes d'animateurs se relaieront dans cet espace pour lequel une participation financière sera demandée aux parents. En complément, la Ville proposera également 2 pôles d'animations gratuites sur les plages du Grau d'Agde et de Richelieu Est.

Les équipes d'animations accueilleront sur chaque plage 20 enfants de 7 à 14 ans, de 10h00 à 12h00, du lundi au vendredi en juillet et en août.

Autre nouveauté 2007 : l'aménagement de jeux pour enfants en accès libre, sous la surveillance des parents, sur la plage du Grau d'Agde avec une structure pour les plus petits (3 - 6 ans) et une autre pour les plus grands (7 - 14 ans).

TOURISME



Action 6 : le développement d'une "Qualité Tourisme"

Tout en s'inscrivant dans le cadre de la marque nationale "Qualité Tourisme" du Ministère du Tourisme, les actions à mener visent essentiellement à structurer ce qui existe et à inscrire les professionnels qui le souhaitent dans cette démarche. Pour la première fois, les restaurants et bars sont ainsi référencés sur le site Internet de l'Office de Tourisme, avec, pour ceux qui le désirent, un lien avec leur propre site.

Pour les hébergeurs, la Centrale de Réservation va évoluer avec la mise en place de la fonction "disponibilités" qui viendra ainsi compléter la fonction "réservation" et optimiser cet outil au service des professionnels qui a été entièrement renouvelé en 2005.

Action 7 : des actions spécifiques pour les professionnels

Cette septième action a pour objectif de faire en sorte que les professionnels du tourisme puissent se rencontrer, se connaître et échanger, pour mieux travailler ensemble. Une journée technique, au printemps, sous forme de "workship", va ainsi être organisée afin de favoriser la mise en réseau et de faire le point sur des sujets qui concernent tous les opérateurs touristiques. Parmi eux, "Internet et les défis de la e-commercialisation", tant il est vrai qu'Internet révolutionne le tourisme d'aujourd'hui en modifiant les modes de distribution et les comportements d'achats. Ainsi, le tourisme serait devenu le premier secteur de e-commerce, devant les produits manufacturés, et les achats en ligne seraient en hausse



continue. Sa parfaite maîtrise et la connaissance de ces enjeux sont donc indispensables pour rester compétitifs et construire le tourisme de demain.

Enfin, pour compléter notre offre touristique et pour mieux connaître nos spécificités, en termes notamment de patrimoine, afin de permettre aux professionnels d'orienter et de conseiller leurs clientèles, des passerelles sont à créer avec les professionnels du tourisme de l'Agglomération.

Action 8 : une communication renforcée

La nouvelle communication touristique lancée en 2006 avec le concept de "Station CAPitale" a créé une petite révolution dans le milieu du tourisme. Profitant de ce beau succès, l'Office de Tourisme poursuit sur sa lancée avec la sortie cette année de deux nouvelles éditions pour le magazine d'accueil et le guide de l'hébergement, lesquelles bénéficient de nouvelles illustrations du Colonel Moutarde, le renforcement de la communication relative aux événements et animations sur les marchés de proximité, la création de "campagnes e-marketing" et la mise en œuvre d'une meilleure complémentarité avec la communication du Port et du nautisme.

Alors même que le Cap d'Agde met en place une nouvelle stratégie de développement, déjà payante comme nous venons de le voir, des résultats concrets sont venus renforcer l'évolution positive de notre image. Ils se résument en trois grands chiffres :

- -18 % de faits délictueux constatés entre 2001 et 2006 (source : Parquet de Béziers). Un chiffre à conforter dans les années à venir afin de permettre à notre destination de bâtir son avenir dans un environnement sécurisé.
- -5 % de chômeurs entre 2005 et 2006 (source : ANPE) et ce, malgré l'afflux de population enregistré ces dernières années par le littoral languedocien. Une preuve du dynamisme que connaît notre cité, laquelle voit d'ailleurs le nombre de ses saisonniers diminuer au profit d'une pérennisation des emplois et des activités économiques.
- -1 % puis -2 % des taxes locales en 2005 et 2006. Le résultat d'un assainissement des finances locales que la Ville entend poursuivre dans les années à venir. C'est là en effet le fruit d'une gestion saine et rigoureuse, qui permet d'accompagner la dynamique économique qui est aujourd'hui celle de notre cité.

TOURISME

10 actions prioritaires pour une station "Capitale"



Action 9 : un nouveau site Internet pour l'Office de Tourisme

Tout juste un an après la sortie des premières éditions de la nouvelle communication touristique, l'Office de Tourisme vient de franchir un nouveau pas dans sa stratégie de développement avec la mise en ligne de la version 2 de son site Internet. Si l'adresse www.capdagde.com est inchangée, le site, en revanche, a été totalement refondu selon 5 axes prioritaires :

- <u>Un graphisme moderne et tendance</u>, avec, comme dans les éditions, une grande part accordée aux visuels et aux couleurs. La ligne graphique correspond aussi à celle de la gamme "Station CAPitale" et reprend les illustrations du Colonel Moutarde.
- <u>Une navigation simple et intuitive.</u> Cette nouvelle version accorde une large place aux entrées thématiques pour que l'internaute accède rapidement à l'information qu'il recherche sans se disperser. Cette amélioration des fonctionnalités rend le site plus clair avec notamment une aide à la recherche interne et des entrées sur des points forts, comme les enfants avec le label "Famille Plus" et le nautisme avec le label "France Station Nautique".
- <u>Un contenu étoffé.</u> Les informations ont été entièrement actualisées et enrichies pour offrir une vitrine complète de l'offre de la destination, avec une présentation immédiate des atouts de notre territoire (plages, naturisme, patrimoine historique, nature, arrière-pays, terroir et gastronomie...), des informations pratiques pour préparer ses vacances (accès et plans, documentation par téléchargement notamment), et la présentation des activités de l'ensemble des professionnels déclinées au sein de trois rubriques : où dormir, activités et loisirs, où sortir.
- <u>Une animation et une actualisation régulières.</u> Si le nouveau site est plus attractif, il est aussi davantage animé avec 4 rubriques qui sont mises à jour en permanence : "Agenda", pour avoir d'un seul coup d'œil toutes les dates de l'année, "Flash infos" pour les actualités du moment, "Info Capitale" pour les temps forts immédiats et détaillés des animations et événements, enfin les "Coups de Cœur" pour les idées originales et les partenariats avec les professionnels.

Et pour rester informé en permanence, une "newsletter" à destination du grand public et une pour les professionnels sont éditées chaque mois.

• Un accès à la réservation en ligne. La rubrique "Réserver son séjour" offre désormais un accès direct à la Centrale de Réservation. Elle permet de réserver l'hébergement de son choix auprès des agences immobilières, hôtels, résidences de tourisme et para-hôtelières, campings et hôtels de plein air. En outre, un lien avec tous les hébergeurs permet d'avoir plus de détails

sur l'établissement recherché et pour celui qui est encore indécis, un formulaire de recherche permet d'obtenir une réponse adaptée à ses attentes selon des critères spécifiques (hébergement labellisé "Clé Vacances", chèques-vacances acceptés, animaux admis…).

Ces 5 axes prioritaires, qui ont présidé au nouveau visage du site Internet, soutiennent un principe essentiel que l'Office de Tourisme a voulu retrouver dans ses fonctionnalités : celui de qualifier et valoriser l'offre de la destination en partenariat étroit avec les professionnels. C'est ainsi qu'un mail spécifique (communicationweb@capdagde.com) a été créé à leur intention afin qu'ils communiquent leurs informations, leurs nouveautés, leurs activités...

L'Office de Tourisme mettra prochainement en ligne de nouvelles fonctionnalités ainsi que les versions étrangères en anglais, allemand et néerlandais.

Action 10 : un nouveau point d'accueil de l'Office de Tourisme sur les quais

Dernière action, et non des moindres, la création en plein cœur du centre-port d'un nouveau point d'accueil de l'Office de Tourisme, en lieu et place de celui installé à côté de la mairie annexe du Cap d'Agde et qui était trop excentré et, qui plus est, éloigné des quais. Un choix délibéré, qui verra donc s'installer l'Office de Tourisme, dès l'été 2007, dans l'ancienne capitainerie, pour être ainsi complémentaire à la Bulle.

Ce nouveau point d'information va être réaménagé et sera notamment habillé aux couleurs de la communication "Station CAPitale".





Budget 2007 : Développement économique, investissement et décrue fiscale



Après avoir débattu des orientations budgétaires le 18 décembre 2006, le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} février pour voter le budget 2007. Un budget dynamique, majoritairement consacré, en termes d'investissements, à l'environnement, au mieux vivre des Agathois et à l'avenir. Un budget que nous commente Henri Couquet, Adjoint au Maire délégué aux Finances Publiques et au Développement Economique.

La ville d'Agde a été récemment saluée dans la presse spécialisée pour sa bonne gestion financière. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Henri Couquet: En effet, notre commune a été remarquée par le magazine "Challenge" pour sa bonne gestion financière. Agde a également été très bien classée dans une étude diligentée par le journal "Les Echos" et réalisée par Experian, une entreprise britannique spécialisée dans le marketing et le business stratégies: sur les 250 villes moyennes françaises, notre cité se classe en deuxième position à la fois pour son dynamisme et l'importance de la croissance du PIB, qui est, rappelons-le, un indicateur de création de richesse.

Ce dynamisme que vous évoquez se retrouve-t-il au niveau des entreprises agathoises ?

Henri Couquet : L'on peut raisonnablement répondre que oui, puisque, selon les chiffres communiqués par la Chambre des Métiers de l'Hérault, le nombre d'entreprises agathoises a progressé entre 2001 et 2006 de + 16 %, passant de 575 à 664 en seulement six ans ! Si l'on se réfère à ceux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'augmentation est encore plus importante avec + 23 % entre 2002 et 2006, période durant laquelle le nombre d'établissements - auquel s'ajoute cette fois le commerce "pur" - est passé de 1 275 à 1 564. Cet essor concerne aussi le centre ville (territoire situé en dehors du Cap d'Agde, du Grau d'Agde et de la Tamarissière). En effet, le nombre d'établissements y est passé de 728 à 849 soit une progression de + 17 % en 4 ans ! Ces chiffres sont d'autant plus significatifs qu'ils s'entendent hors commerces saisonniers, dont le nombre oscillait entre 268 en 2003 et 219 en 2006, et s'avère moins important que l'on pourrait imaginer. Il est même en régression progressive, ce qui montre qu'un certain nombre de ces entreprises se pérennise avec l'élargissement de la saison.

S'agissant plus particulièrement du cœur historique, tel que le définit le PRI - Périmètre de Restauration Immobilière - et contrairement à une idée reçue, l'activité ne régresse pas mais reste stationnaire, comme le montre le comparatif création-radiation d'entreprises qui est de 28 pour 23 en 2006. Ce n'est, bien évidemment, pas satisfaisant si l'on compare ce résultat au reste de la ville. C'est pourquoi la Municipalité a lancé sur ce secteur un PRI, afin de faire évoluer l'habitat et qu'elle y investit actuellement massivement.



Budget 2007

Cette progression est-elle quantifiable économiquement parlant ?

Henri Couquet: Nous pouvons mesurer l'impact de l'activité de ces entreprises au niveau de la taxe professionnelle. Ainsi, les bases de la TP ont progressé de + 8,97 % en 2003, de + 5,37 % en 2004 et de + 7,96 % en 2005 tandis que les produits de la taxe augmentaient eux aussi en parallèle de + 8,62 %, + 4,68 % et + 8,37 %. Nous voyons, là encore, que la progression est forte, signe de la vitalité de notre commune.

Et en matière touristique, première activité économique de notre commune, qu'en est-il précisément ?

Henri Couquet: Là encore, les résultats sont visibles et participent d'une volonté qui n'est pas nouvelle et qui va se poursuivre en 2007 avec de nouveaux moyens et de nouveaux investissements.

Ainsi, le produit de la taxe de séjour est évalué à la hausse pour 2006 de plus de 5 %, ainsi que la marge du Casino de jeux. Quant au chiffre d'affaires d'Aqualand, il a progressé de plus de 4 %. Ces chiffres sont le signe d'une activité touristique qui, malgré une concurrence internationale de plus en plus dure, se maintient et même progresse.

Autre signe de cette vitalité : les investissements réalisés par les entreprises elles-mêmes, comme par exemple VVF, qui investit 4,3 millions d'euros sur son village de 6 hectares au Cap d'Agde, village qui va du reste ouvrir un mois de plus, ou encore la réalisation, par une société locale, d'une résidence de 56 appartements avec 650 m² dédiés au bien-être et à la relaxation, pour un coût dépassant les 10 millions d'euros. Ces exemples confirment le développement économique et touristique de notre cité et montrent que les entreprises ont confiance en l'avenir d'Agde.

Certes, cette progression incontestable est favorisée par un contexte démographiquement porteur mais elle ne lui est



Un développement économique et du logement qui s'inscrit dans le tissu urbain ex

pas exclusivement imputable puisque toutes les villes du sud de la France n'en profitent pas de la même manière et tous les secteurs non plus. Par exemple, beaucoup se plaignent d'une baisse de la fréquentation touristique, alors que nous constatons que ce n'est pas le cas ici. Il est raisonnable de penser que l'action municipale n'est pas étrangère à ces résultats.

Justement, en matière de gestion financière, pouveznous nous rappeler quels sont les choix budgétaires que la Municipalité a définis ?

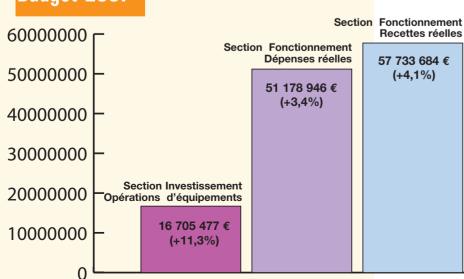
Henri Couquet: Tout d'abord, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en éliminant toute dépense inutile et en développant, a contrario, toutes celles productrices de service public. Cette maîtrise est aujourd'hui accomplie et nous permet de contenir les dépenses municipales de fonctionnement (autour de 49 M€ en 2006) tout en accroissant les recettes réalisées (environ 55 M€ l'an passé), dégageant un autofinancement conséquent et régulier.

Ainsi, l'épargne brute a considérablement augmenté, passant d'un peu moins de 4 M€ en 2001 à plus de 6 M€ en 2006. Cette épargne nous permet de diminuer l'endettement de notre cité, endettement qui a baissé de près de 10 M€ en 5 ans, puisqu'il est passé de 63 à 53 M€.

L'autre résultat est le financement d'un maximum d'investissements, qui nous permettent d'améliorer les services rendus à la population. 16,7 M€ en 2007 (soit + 11%), c'est beaucoup. C'est le maximum possible, tout en respectant les principes voulus par les Agathois.

L'évolution des sections de fonctionnement et d'investissement permet une amélioration de l'autofinancement avec un virement de 5 035 338 €. Ce virement est en hausse de + 12 % par rapport au BP de 2006 (4 498 730 €)







LE POINT SUR



33% Mieux vivre (Sécurité, Social-Santé-Famille, Cadre de Vie) 21 700 000 €

36% Préparer l'avenir (Enseignement-Formation Action Economique. Jeunesse et Sport, Culture) 23 800 000 €

31% Services et Administration 20 300 000 €

Budget Primitif 2007 de la Ville

C'est le résultat de la maîtrise continue de notre gestion, maîtrise qui nous permet de diminuer en 2007 ces taxes de 2 %, alors que la moyenne des autres collectivités était à la hausse de + 2,4 % en

2005 après + 3,1 % en 2004.

Afin que les allégements fiscaux soient cohérents, il nous reste maintenant à faire pression afin que certaines taxes que nous ne gérons pas directement soient également revues à la baisse. Je pense notamment à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui pourrait répercuter la diminution du coût du traitement induit, puisque le tri sélectif a déjà fait baisser les volumes à traiter sur notre commune de 20 %.

Qu'en sera-t-il en 2007 ?

enveloppes tenues.

Henri Couquet: Nous poursuivons bien entendu en 2007 dans le sens de l'action que nous avons engagée.

préparation budgétaire, que ces choix sont respectés et les

Les grandes lignes resteront donc les mêmes et seront même améliorées, puisque la loi de finances envisage une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en hausse de 2,5 % et des bases ajustées à l'inflation de 1,8 %. A cela, vont s'ajouter les effets du recensement sur la DGF avec plus de 400 000 € supplémentaires et ceux de l'application des nouvelles DSP (Délégations de Services Publics), en particulier la SODEAL, soit 330 000 € de recettes supplémentaires pour 2007.

Petit bémol, en revanche, du côté des subventions qui sont aujourd'hui allouées, non plus à la Ville, mais à la Communauté d'Agglomération dans le cadre des Contrats d'Agglomération. Le budget de fonctionnement est ainsi cette année de 57 733 684 € en recettes, en progression de 3,2 % et de 51 178 946 € en dépenses, ce qui permet une amélioration de l'autofinancement avec un virement de 5 035 338 €, virement en hausse de + 12 % par rapport au BP 2006. Ce budget sera principalement utilisé pour améliorer la Vie Quotidienne, pour favoriser le développement touristique et encourager l'animation du Cœur de Ville.

Cette année reste marquée par la poursuite de la baisse des taux d'imposition...

Henri Couquet: En effet, nous reconduisons cette année la baisse des taux d'imposition, selon une progression arithmétique qui n'est pas le fait d'un choix arbitraire mais bel et bien le résultat d'une logique budgétaire. Ainsi, après une période nécessaire de stabilisation, la décrue fiscale, entamée en 2006 avec -1 %, va se poursuivre cette année avec -2 %. Cette baisse n'est pas seulement factuelle mais bien structurelle.

A quoi sera consacré le budget en 2007 ?

Henri Couquet: 33 % du budget, soit une enveloppe de 21 700 000 €, seront consacrés à l'amélioration de la qualité de vie en Agde : 11 000 000 € pour la préservation de l'environnement, la protection des plages, l'aménagement d'espaces verts, les embellissements urbains et le développement des réseaux, 5 900 000 € pour le renforcement de la sécurité et 4 800 000 € pour l'aide sociale, la santé et la famille.

36 % du budget, soit une enveloppe de 23 800 000 €. seront destinés plus spécifiquement aux dépenses d'avenir, 7 856 755 € pour l'enseignement et la formation, 5 643 090 € pour la culture, 3 680 050 € pour le développement économique et 6 654 076 € pour la jeunesse et les sports.

Enfin, la troisième et dernière partie de notre budget, soit 31 % de l'ensemble, sera dédiée au fonctionnement des services et à l'administration pour un montant de 20 300 000 €.

Le projet de la crèche de l'Agenouilllade, dont les travaux vont débuter cette année





LE POINT SUR

Budget 2007



Pour la culture : 961 013 €
pour la nouvelle Ecole de Musique
et 91 687 € pour la salle pédagogique
du Musée de l'Ephèbe. Pour l'action
économique : 1 462 000 €,
en fonctionnement, pour la subvention
à l'Office de Tourisme. Pour la jeunesse
et le sport : 2 739 876 €,
en investissement, pour l'ensemble
sportif des Champs Blancs
et 110 000 € pour le futur skate-park

Pour l'enseignement et la formation : 2 558 773 €, en investissement, pour le Groupe Scolaire du Littoral.

Préparer l'avenir

Quels sont les principaux investissements qui vont être réalisés cette année ?

Henri Couquet : 2007 sera marquée par la fin de l'aménagement de la place des Mûriers au Grau d'Agde, avec la reprise de la rue Jean Jaurès (210 823 €), et le début de la transformation du quai Cdt Réveille et de l'entrée de Ville route de Vias (641 514 €). 820 000 € seront consacrés aux travaux de la place du Jeu de Ballon, dont le réaménagement permettra de matérialiser une entrée plus ouverte sur le Cœur de Ville et 961 013 € seront investis dans la future Ecole de Musique, dont l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre prochain. En matière de Vie Quotidienne, 1 127 817 € vont être dédiés à l'éclairage public et au réseau pluvial, 997 100 € à la réfection des routes et des trottoirs. Concernant l'environnement, l'année 2007 verra la fin de la restauration des berges de Belle lle pour 171 578 €, le développement de la ceinture verte de Notre-Dame à Saint-Martin pour 150 000 € et l'aménagement des hauts de plage du Village Naturiste pour 210 000 €. Dans le domaine de la culture, 91 687 € vont être consacrés à la salle pédagogique du Musée de l'Ephèbe et 100 000 € pour des travaux au Musée Agathois.

La formation et l'éducation ne seront pas en reste avec le lancement des travaux du Groupe Scolaire du Littoral pour 2 558 773 € et, pour les plus jeunes,

la construction de la crèche de l'Agenouillade pour 1 099 080 €. En termes de sécurité, 130 000 € vont être investis dans les postes de secours des plages et 100 000 € dans le réseau

de vidéo-surveillance du CSU. Enfin, côté sport, l'aménagement de l'ensemble sportif des Champs Blancs va se poursuivre pour 2 739 876 € et 136 039 € vont servir à la mise en conformité du Centre Saint-Martin.

Formation

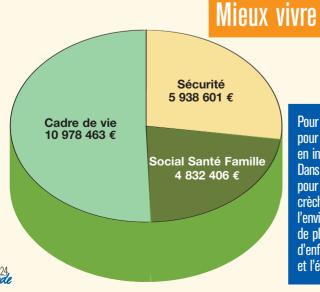
7 856 755 €

Jeunesse et Sport

6 654 076 €

Pour conclure, comment pourriez-vous résumer la politique budgétaire pour l'année 2007 ?

Henri Couquet: C'est une politique conforme aux attentes des Agathois, améliorant les services rendus à la population, maîtrisant les dépenses, diminuant les impôts tout en étant résolument tournée vers l'avenir avec un volume d'investissements très important, un soutien au développement économique et une attention particulière en direction de la jeunesse, de l'éducation et de la culture.



Pour la sécurité, 5 548 176 € en fonctionnement dont 2 144 335 € pour le Contingent Incendie (salaires des sapeurs-pompiers) et 390 425 € en investissement dont 130 000 € pour les postes de secours des plages. Dans le domaine du social, de la santé et de la famille, 3 670 000 €, en fonctionnement, pour la subvention au CCAS et 1 099 080 €, en investissement, pour la nouvelle crèche de l'Agenouillade. Pour le cadre de vie, l'investissement concernera l'environnement et les plages pour 700 886 € (berges de Belle lle, équipements de plages...), l'aménagement des voiries et les espaces verts (notamment les jeux d'enfants et la Place du Jeu de Ballon...) pour 3 434 214 € et le réseau pluvial et l'éclairage public pour 1 127 817 €

L'Escale de Terrisse Redonner du goût à la vie



Le Maire et Angèle Thomasset, Conseillère Municipale déléguée à l'Aide d'Urgence, aux côtés de Catherine Flanquart, présidente de l'Escale de Terrisse et de Lucienne Labatut, trésorière de l'association

es épiceries solidaires et sociales apportent une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Elles s'adressent aussi bien à des personnes en situation de longue précarité qu'à celles qui connaissent un ennui financier ponctuel (perte d'un emploi, attente des allocations, déséquilibre budgétaire temporaire, etc.) et à qui ce "coup de pouce" évite parfois de connaître des difficultés plus graves.

Dans des espaces aménagés en libre-service, elles mettent à disposition de leurs usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière. Cette contribution participe de la dignité des personnes, qui redeviennent, à travers l'acte d'achat, clientes et consommatrices, et retrouvent une véritable liberté de choix. L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.

Mais l'épicerie sociale n'est pas qu'un magasin. Comme dans un iceberg, il y a une face visible : le libre service et une autre face, plus intéressante : les ateliers. Sur Agde, l'épicerie sociale propose ainsi, une fois par mois, des services coiffure et esthétique. En effet, l'offre alimentaire des épiceries est le prétexte d'une action solidaire plus vaste : elles sont aussi et surtout des lieux d'accueil, d'écoute et d'échange, aidant les personnes à retrouver, ou à renforcer, l'estime d'elles-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

Un des principes fondamentaux des épiceries est de faire en sorte que la lutte contre l'exclusion ne s'accompagne pas d'une forme d'assistanat. Pour cette raison, chaque usager est amené à définir, avec un travailleur social ou un responsable de la structure, un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. Grâce au faible coût des produits

de consommation courante, une part plus importante du budget peut être consacrée à une envie, un projet ou une amélioration de la vie quotidienne.

Sur Agde, l'Etat, la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Général de l'Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales et la Sécurité Sociale ont su faire cause commune pour réaliser un projet d'épicerie, baptisé "L'Escale de Terrisse", en référence au Corsaire du Roi qui, lui aussi, en son temps, a su faire beaucoup pour les plus démunis. Cette association loi 901 fait partie des quelque 200 épiceries sociales existant aujourd'hui en France. Ces structures, qui restent une spécificité typiquement hexagonale, viennent en aide à 120 000 personnes en moyenne. Les denrées alimentaires vendues à l'épicerie sociale d'Agde proviennent essentiellement de la Banque Alimentaire de l'Hérault (BADH), les achats supplémentaires étant directement effectués par l'épicerie. Le complément provient de la générosité des entreprises et commerces agathois, qui se sont engagés à faire régulièrement des dons à L'Escale de Terrisse. Après étude de leurs revenus, accompagnée, selon les cas, d'une évaluation sociale, les bénéficiaires peuvent avoir accès à l'épicerie chaque mardi et vendredi de l'année, sauf durant les périodes de congés scolaires, de 8h30 à 11h30. L'Escale de Terrisse reçoit actuellement 280 familles (ce qui représente environ 1 100 personnes) et a distribué au cours du dernier trimestre quelque 54 tonnes de marchandises diverses.

"Un grand merci à toutes les bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Nous espérons que cette initiative en inspirera d'autres dans le département", souligne la présidente de L'Escale de Terrisse, Catherine Flanquart. Si vous désirez plus de renseignements sur l'Escale de Terrisse ou si vous voulez rejoindre son équipe dynamique, vous pouvez téléphoner au 04 67 21 05 49 ou venir rencontrer les bénévoles de l'épicerie, au 9 rue du Concile (près des Halles Centrales, en Cœur de Ville).





Lucas, 12 ans, un jeune reporter à la découverte de l'Orient



Au moment où les experts du monde entier débattent des conséquences du réchauffement climatique, un jeune Agathois de 12 ans a quitté quelques temps sa famille, ses amis et l'école pour faire un état des lieux de la planète. Avec une quinzaine d'autres adolescents, il est parti vivre une aventure de neuf mois comme "marin-reporter". Renouant avec la tradition des grands navigateurs du 18ème siècle, dans un esprit de curiosité naturaliste et humaniste, Lucas est parti à la découverte des pays de la Mer Rouge, de ses habitants, de la faune et de la flore. L'association "La Baleine Blanche", qui organise ces expéditions maritimes menées par des équipages d'enfants, se définit

comme un groupe d'éducation par la mer et le voyage. Pour cette vingt et unième expédition, nos jeunes reporters se sont penchés sur la gestion de l'eau comme préoccupation permanente au Yémen, en Egypte et au Soudan. Ils ont aussi été amenés à réfléchir sur la vie des femmes dans ces pays, en partageant leurs activités quotidiennes. Enfin, leurs observations naturalistes ont tout naturellement porté sur les plages de la côte sud du Yemen où pondent les tortues marines ainsi que sur la découverte des mangroves du Soudan...

Avant le départ, des tests de sélection

e premier a eu lieu en Bretagne, le deuxième à Camurac, petit village des Pyrénées, où trente-trois jeunes, une dizaine d'adultes et d'anciens voyageurs se sont retrouvés pendant deux semaines pour la préparation de l'expédition 2006-2007. Durant le stage, les jeunes apprentis "baleineaux" ont appris à se connaître et à gérer la vie quotidienne dans un confort plutôt restreint. Cela a permis également aux encadrants d'évaluer leurs capacités à résister au stress et notamment celui de la séparation avec leurs parents. À l'issue du stage, et bien qu'il soit le plus jeune, Lucas a été sélectionné pour faire partie de l'aventure.

Pérégrinations d'un baleineau

Faux départ... et en avant pour l'aventure!

Début octobre, c'est le départ de l'expédition. "Iluna" le bateau de l'association, est amarré dans le port de Martigues. Après un faux départ en voilier, destiné à faciliter la séparation avec les parents, la première semaine s'organise autour des préparatifs du matériel. Entre les journées passées sur le bateau pour le remettre à neuf, les essayages du matériel de plongée et le rangement des affaires à emporter, pas le temps de chômer. Samedi 7 octobre, douze baleineaux, dont Lucas, partent en ferry direction la Tunisie. Les sept autres embarquent sur le voilier.

L'"lluna" est un gib'sea

442 de 13,70 mètres



Dernier inventaire réalisé par Lucas dans sa chambre avant son départ



Le ksar ou château fort tunisien

Octobre 2006, premiers pas en Tunisie

Village de Douirat

Le premier groupe, constitué de quatre encadrants et de douze baleineaux, est arrivé en Tunisie où il a passé une semaine à Ghomrassen. C'est une ville située à vingt kilomètres de Tataouine, dans le sud du pays. Pour tous les fans de Georges Lucas, c'est également le nom de l'une des trois lunes de la planète de Luke Skywalker dans "La Guerre des Etoiles". D'ailleurs, de nombreuses scènes ont été tournées dans la région.

Pendant trois semaines, les adolescents se sont familiarisés avec la culture arabe dans les villages tunisiens où ils ont été chaleureusement accueillis. A Douirat, ils ont ainsi eu l'occasion de vivre d'une façon plus drastique et plus proche de la nature, sans eau ni électricité, dans des habitations troglodytes.

Une alimentation riche, abondante, largement appréciée (nous sommes en période de Ramadan), aussi bien qu'épicée, a cependant quelque peu perturbé l'estomac de plusieurs baleineaux. Certains ont dû également faire face à une petite épidémie de gastro-entérite. Il a donc fallu rappeler quelques notions d'hygiène de base, notamment sur le lavage soigneux des légumes et des mains ainsi que sur les qualités d'une vaisselle bien faite.

Novembre 2006, Oasis de Siwa

Le groupe de Lucas a traversé la frontière Tunisie-Libye sans problème et fait escale à Tripoli, le temps de visiter la ville. Dans la foulée, ils ont rejoint l'oasis de Siwa en Egypte pour une dizaine de jours. Lucas en a profité pour observer et photographier des hérons au lac salé de Fatnas. Partager le quotidien des "Siwis" a été également un grand moment marqué notamment par la récolte des dattes et des olives. Le 25 novembre, veille de l'anniversaire de Lucas, le groupe est parti pour dix jours de reportage dans le sud de l'Égypte. Lucas a fêté son anniversaire sur une felouque!

Première étape : l'île Eléphantine. Une partie du groupe passera du temps avec les femmes de l'île et travaillera autour de l'eau tandis que l'autre partagera la vie des pêcheurs nomades installés pour un temps sur les berges.

Décembre 2006, le Caire

Au bout d'une semaine, le groupe quitte l'île et se sépare pour se rendre dans des villages déplacés après la construction du barrage d'Assouan : à Kalebscha et dans le village de Karor, où les baleineaux étudient l'habitat nubien. Le 25 décembre se fêtera au Caire avec au menu "poulet et riz au curry". Les encadrants ont marqué le coup en se déguisant en Père Noël et ont offert des cadeaux personnalisés à chacun.





Les baleineaux ont pris d'assaut le ksar d'Ouled Soltane

Janvier 2007, Port d'Alexandrie

En cette fin d'année, les groupes ont changé. Lucas fait maintenant partie de l'équipage de l'"lluna" sur lequel il fêtera le jour de l'An. Malheureusement, le bateau, du fait d'un problème de moteur, devra rester au port d'Alexandrie tout le mois. Une navette est alors mise en place pour permettre aux baleineaux de réaliser des reportages sur le Caire. Notre jeune Agathois met à profit ce contretemps pour faire un petit séjour à l'hôpital en raison d'une crise d'appendicite aiguë. Ses parents ne liront le mail qu'une fois l'opération effectuée!



Février 2007 - Convalescence forcée au Caire

Après une cure de programmes de télévision égyptiens, Lucas profite de sa convalescence pour visiter la ville du Caire plus en profondeur et effectuer des reportages pour le journal de l'association "Les Embruns". Quinze jours plus tard, il rejoint son groupe pour faire de la plongée en Mer Rouge au Soudan.

Portrait de Lucas

Ce jeune Agathois de 12 ans est passionné par la voile. Il fait d'ailleurs partie depuis trois ans de la section voile du collège René Cassin. Le projet de "La Baleine Blanche", qui consistait à partir à la découverte du monde à la voile, l'enchantait véritablement. Il faut dire que Lucas a toujours été préoccupé par les problèmes de pollution et d'environnement. Comme il ne peut jamais rester les bras croisés, il a décidé de s'engager comme "M. Propre pour sa ville" en s'impliquant au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Il est le cadet d'une fratrie de trois enfants. Son petit frère Matis, sept ans, et sa sœur Manon, quatorze ans, sont contents pour lui car il vit une expérience qui lui tenait à cœur. Mais pour l'instant, Lucas leur manque énormément. Toutes les semaines, ils lui envoient du courrier pour combler ce vide. L'une des missions assignée à Matis est de lui transmettre régulièrement tous les résultats sportifs.



Interview des parents de Lucas

Une première question tout d'abord, que tous les parents se posent : pour quelles raisons avez-vous laissé Lucas partir ?

Si nous nous étions écoutés, c'est sûr, nous ne l'aurions pas laissé partir! Mais Lucas voulait vivre cette aventure à la voile, c'était son envie. Nous nous devions de respecter son choix pour qu'il n'ait pas de regrets plus tard. Il avait déjà fait plusieurs tentatives pour participer à cette expédition, mais il avait été refusé en raison de son jeune âge (à douze ans, Lucas reste encore le plus jeune baleineau). Cette année enfin, il a réussi les deux tests de sélection où il a démontré ses capacités à vivre en communauté et sa pugnacité. En effet, Lucas est un pré-ado pragmatique, qui se donne les moyens pour arriver à ses fins. Pendant deux ans, il a fait partie du Conseil Municipal des Jeunes où il s'est affirmé en public, a défendu des projets qui lui tenaient à cœur, notamment sur l'environnement, et appris également à mieux écouter les autres.

Le fait qu'il n'aille pas à l'école durant une année scolaire ne nous a pas vraiment posé problème, car il a déjà un an d'avance et dispose par ailleurs d'une certaine facilité d'apprentissage. Nous voulons qu'il se réalise, qu'il partage sa passion, la voile, avec d'autres jeunes. Ce voyage lui permet d'apprendre beaucoup de choses que l'on ne trouve pas dans les livres, mais sur le terrain, en expérimentant.

En outre, lorsqu'il était en Cours Elémentaire niveau 1, nous avons pris une année sabbatique pour un tour de France afin qu'ils puissent, sa sœur et lui, s'approprier l'histoire et la géographie... Et comme nous sommes tous les deux instituteurs, leur faire la classe tous les jours n'a pas posé de problèmes. D'ailleurs, leur petit frère Matis, qui était alors en petite section de maternelle, a appris à lire durant ce petit périple.

Voici les raisons pour lesquelles nous avons laissé notre fils partir, afin qu'il puisse s'accomplir.

Quels sentiments éprouvez-vous ?

Régis, le père : Beaucoup de fierté mais en même temps, je sais que cela n'a pas été évident pour Lucas car il lui a fallu s'adapter et se prendre en charge. Les quinze premiers jours ont été particulièrement durs, la séparation étant encore proche, les conditions de vie spartiates et le voyage se passait en bus et non à la voile comme il le désirait tant... mais il a su rebondir et faire face.

Agnès, la mère, ajoute : Ce voyage lui permet d'apprendre à vivre en communauté, le groupe s'entraide dans les moments de blues.

Chaque baleineau a eu sa petite période d'abattement. Les pays traversés ont donné du sens aux mots convivialité et hospitalité. Je pense aussi que Lucas apprend à être plus tolérant et à ne plus juger de façon un peu hâtive. Cette expérience lui sert et l'enrichit déjà!



Le groupe des baleineaux au complet, le jour du départ

Comment vivez-vous cette séparation ? Neuf mois, c'est long !

La seule correspondance directe avec lui est un courrier épistolaire plutôt sporadique (environ une lettre par mois). C'est peu comme nouvelles mais l'association nous avait prévenus de la rareté des lettres et également de l'interdiction de téléphoner pour éviter les coups de blues! Sur le site de l'association, des carnets de bord nous donnent des informations sur l'itinéraire suivi, les villages traversés, les rencontres faites...

Nous nous sentons aussi impuissants, car s'il lui arrive un problème, nous ne pouvons pas intervenir et sommes donc dans l'obligation de faire confiance aux encadrants. Mais en même temps c'est la règle du jeu. Cette aventure ne peut exister que parce que nous ne sommes pas là. Alors, entre parents, nous nous épaulons et correspondons beaucoup. En y réfléchissant, cette séparation est un enrichissement pour toute la famille. Manon, l'aînée, qui a quatorze ans, et Matis, le benjamin, qui a sept ans, se sont rapprochés et les liens familiaux se sont d'autant plus resserrés.

Comment vivez-vous les moments importants comme son anniversaire ou Noël, loin de vous ?

C'est dur ! Nous avons fait un repas de crêpes le jour de son anniversaire, le 26 novembre. De son côté, il a découvert le cadeau glissé avant son départ dans son baluchon et ouvert tout le courrier attendu impatiemment durant des jours. Tout le monde n'a pas la chance de Lucas de pouvoir fêter son anniversaire sur une felouque dans l'île Eléphantine et souffler comme bougie celle qui lui sert d'éclairage... Un anniversaire, c'est un peu comme monter une marche où l'on regarde derrière soi et où l'on se dit que l'on a grandi, et en cela, son papa en est sûr, Lucas a beaucoup appris cette année! Pour Noël, nous avons fait un repas de famille et l'absent était bien présent et au centre de toutes les conversations. Les grands-parents sont eux aussi très fiers et Lucas prend bien soin d'écrire à tout le monde.

Que pensez-vous des objectifs et des problèmes abordés lors de cette expédition?

La famille était déjà sensibilisée à ce problème de gestion de l'eau. Nous pensons effectivement que cette question va devenir problématique dans les années à venir et dès à présent, les jeunes

générations doivent apprendre à gérer "cette manne". Sur un bateau, les réserves sont limitées et il est obligatoire d'éviter de gaspiller l'eau inutilement.

Sur la condition de la femme dans ces pays là, nous verrons bien ce que Lucas en pensera.

Comment avez-vous réagi en apprenant l'appendicite de Lucas ?

Nous l'avons appris par mail le lendemain de l'opération. Nous n'avons donc pas eu le temps de nous inquiéter sur son état de santé. Le message nous disait qu'il avait été opéré, que l'intervention s'était bien déroulée et qu'il avait le moral. Exceptionnellement, nous avons pu l'appeler. Quelle joie de l'entendre de vive voix, de savoir qu'il allait bien et que les infirmières s'occupaient bien de lui! En plus, c'était la première fois qu'il était hospitalisé! Après coup, nous savons que nous avons eu raison de faire confiance à l'association "La Baleine Blanche". Ils ont parfaitement assuré!

A votre avis, comment vivra-t-il son retour notamment au niveau scolaire?

Les deux derniers mois de l'expédition (mai et juin), l'association prépare les baleineaux au retour sur la "terre ferme". Malgré cela, nous savons qu'il sera forcément en décalage. Heureusement, les vacances lui permettront de se réadapter. Pour cela, nous faisons confiance au corps enseignant. Il y aura peut-être aussi une évaluation à faire pour définir son niveau, prendre connaissance de ses nouveaux acquis et ainsi choisir s'il intègrera une classe de troisième ou de quatrième à la rentrée prochaine.

Si vous souhaitez soutenir l'action de Lucas et l'association "La Baleine Blanche", vous pouvez les contacter par mail sur le site : www.baleineblanche.com ou sur le blog perso de Lucas :

http://voyageenarabieheureuse-midiblog.com

Les personnages historiques agathois Les Seigneurs de Montmorency



Comme annoncé le mois dernier, je vous propose de porter un autre regard sur notre ville. Tout en restant dans cette passionnante période comprise entre le XVIII et le XVIII et le xviille et le xvii

Qu'ils soient Agathois de naissance, ou qu'ils aient choisi cette ville pour un temps ou pour la vie, leurs noms résonnent encore dans nos rues et sur nos monuments, et suivre leurs épopées pourra parfois nous mener très loin!

Alors, prêts pour l'aventure ? Et pour commencer cette série... à tout seigneur, tout honneur. Je vous invite à suivre l'histoire d'une famille qui fut l'une des plus puissantes de France : les Seigneurs de Montmorency.

Les Seigneurs de Montmorency

n retraçant leur histoire nous évoquerons les lieux, sites et monuments de notre ville sur lesquels les Montmorency ont laissé leur empreinte. Et nous verrons aussi que cette famille qui a tant donné pour notre région a su se faire apprécier des habitants d'Agde qui leur furent fidèles et dévoués, au point de rester à leurs côtés quand la chance tournera et de partager en partie le sort funeste qui sera le leur.

Les Montmorency, originaires de... Montmorency

C'est en lle de France, et plus précisément dans le Val d'Oise, que se trouve la ville de Montmorency, berceau de cette illustre famille, dont la devise "Aplanos" signifiait "ne jamais dévier". Et nous aurons l'occasion de voir que quoiqu'il puisse arriver, aucun des Montmorency parmi ceux qui s'illustreront ici ne renoncera jamais à ses convictions.

Anne de Montmorency

Anne de Bretagne pour marraine et François d'Angoulême pour ami d'enfance

Le premier de la famille à s'établir dans le Languedoc est Anne de Montmorency. Oui, oui, j'ai bien dit le premier. Le prénom de ce Montmorency là lui fut donné en l'honneur de sa marraine, Anne de Bretagne. Porter un prénom féminin quand on est un homme n'est pas forcément un handicap en soi! Et choisir une reine pour marraine, quand on n'a pas de fée sous la main, n'est pas un si mauvais calcul!

Durant son enfance, Anne de Montmorency eut pour compagnon de jeu François d'Angoulême, qui sera plus connu sous le nom de François 1°. Rien d'étonnant donc qu'à l'âge adulte, il fasse carrière aux côtés du Roi, dont il était l'homme de confiance et le conseiller. Il prendra une part active à tous les événements militaires du règne de son ami. On le retrouve à Marignan, à Mézières, en compagnie du chevalier Bayard, et à Pavie. François 1° saura le récompenser pour ses bons et loyaux services et lui offrira titres et fiefs.





François 1^{er} chez les Baldy?

François 1er appréciait tellement son ami Anne de Montmorency, qu'il fit même le déplacement jusque dans notre région afin de lui confier de façon très officielle le gouvernement des Etats Généraux. Et au sujet de cette grande cérémonie, qui se déroula le 23 mars 1526, est souvent rapportée l'anecdote selon laquelle le roi serait venu à Agde dans le but d'admirer le premier hôtel particulier renaissance construit dans notre ville par Henri Baldy (voir notre journal de mai 2005), et dont on peut d'ailleurs toujours admirer la cour intérieure dotée d'un superbe escalier toscan. En qualité "d'importateur" de ce style architectural en France, il paraîtrait plausible que François 1er ait voulu en personne féliciter ce riche propriétaire en qui il voyait un précurseur. Et bien qu'aucun élément probant n'atteste cette visite, la rumeur pourrait être crédible...

Le pouvoir religieux à Agde, le pouvoir laïc à Pézenas

Nommé Gouverneur des Etats Généraux du Languedoc en 1526, Anne de Montmorency choisira Pézenas comme capitale des Etats Généraux (on parlera alors de capitale Gobernorale), ville qui était placée sous la tutelle de l'évêché d'Agde.

Anne de Montmorency continua de vivre auprès de la cour de France, mais ses nouvelles fonctions le feront résider quelquefois au château de Pézenas qu'il fit d'ailleurs agrandir. Il avait aussi de fréquents contacts avec les évêques d'Agde. Moins cupide que le sauvage Duc de Berry, gouverneur de sinistre mémoire locale, Anne de Montmorency, qui sera nommé Connétable en 1538, sut rapidement se faire apprécier des habitants de cette région et devint très populaire. Amateur d'art et mécène, il portera en lui les idéaux d'humanisme qui étaient attachés à cette période que l'on nomme la Renaissance. Et d'ailleurs, il introduira le style renaissance aux Baux de Provence, fief donné par le Roi, et sera à l'origine du renouveau architectural des demeures piscénoises et agathoises. Il sera très proche des décideurs locaux, et malgré sa disgrâce survenue en 1541, il continuera d'administrer les Etats Généraux jusqu'en avril 1663.

Et s'il n'a pas vraiment laissé de traces tangibles sur Agde,



on peut dire que c'est grâce à lui que ses successeurs seront considérés comme des enfants du pays par les Agathois, qui les soutiendront envers et contre tout et tous, y compris les plus puissants.

armoiries des Montmorency

Henri 1er de Montmorency

C'est son second fils, Henri, Seigneur de Damville, dont le parrain était François 1er, qui lui succèdera à la tête des Etats Généraux du Languedoc.

Celui qui prendra le titre d'Henri 1^{er} de Montmorency en 1579, à la mort de son frère aîné, s'installera de façon permanente à Pézenas, non au château comme son père, mais dans une grande demeure située à la sortie de la ville et nommée "La Grange des Prés". De cet endroit, il fera la base de ses opérations militaires et diplomatiques, nombreuses en ces temps troublés de guerre de religion.



La cathédrale Saint Etienne, siège du pouvoir religieux

Les personnages historiques agathois



Protestants et Catholiques, frères ennemis

Henri 1er avait hérité de son père la tolérance associée à une grande ouverture d'esprit, et ne pouvant cautionner les débordements opérés par la ligue catholique, il s'allie à Henri de Navarre, le futur Henri IV. Il autorisera les consuls d'Agde à défendre eux-mêmes leur ville, tout en se réservant le droit de nommer un gouverneur dans la ville et à Brescou, au cas où la sécurité ne lui semblerait pas assurée.

Aimery de Saint Séverin, un Evêque dans la tourmente

Quant aux Agathois, ils seront ballottés au gré des victoires de chaque camp, et durant ces années où règne la confusion la plus totale, quelques événements marquants ressortent : Agde devient protestante lorsque les armées de Baudiné prennent la ville en mai 1562, et chassent l'évêque Aimery de Saint Severin qui trouve refuge... à Pézenas. Le Vicomte de Joyeuse, représentant de la Ligue Catholique, tente de reprendre la ville le 30 octobre suivant, mais les protestants résistent au siège, et on peut d'ailleurs voir, à mi-hauteur des remparts, l'écusson à quatre vagues apposé par les protestants en signe de victoire. L'évêque ne pourra revenir dans sa ville que près de deux ans plus tard, après avoir autorisé un lieu de culte et un cimetière aux protestants.

Mais on sait bien que les promesses n'engagent que ceux qui y croient! Ces bonnes résolutions ne seront bien évidemment pas respectées et les protestants tenteront une nouvelle fois de reprendre la ville en 1567. Aidé de la population, l'évêque réussira à les repousser... et à rester cette fois dans sa ville! Une plaque de marbre située au fond de la cathédrale Saint Etienne rappelle cet épisode.

Un appartement au Palais des Evêques...

En ces temps de guerre, Henri 1er de Montmorency, qui aurait tant souhaité la paix, perd parfois espoir. Il se rend souvent à Agde dans son appartement situé à l'intérieur du Palais des Evêques pour y trouver la tranquillité nécessaire à la réflexion. Mais c'est en dehors du centre ville d'Agde qu'il trouvera le calme et la sérénité, dans un endroit propice à la méditation, situé entre Agde et l'embouchure de l'Hérault.

... et un refuge à Notre Dame du Grau

C'est en effet à Notre Dame du Grau qu'Henri 1er de Montmorency avait l'habitude de se rendre en barque depuis "La Grange des Prés". Il empruntait alors un petit canal, qui a longtemps porté son nom, situé sur la rive gauche de l'Hérault, et rejoignait ce charmant endroit dont il était tombé réellement

Dans ce lieu, en 1583, il fera construire une nouvelle église et édifiera un couvent sur lequel il prévoira une tour voûtée afin que les religieux puissent s'y réfugier en cas d'attaque "des turcs ou des pirates de mer". Il y installera des moines capucins, ordre religieux d'esprit franciscain, dont le nombre sans cesse en augmentation nécessitera l'agrandissement de l'église.

Quelques années plus tard, en 1601, il fera construire la

petite chapelle de l'Agenouillade. Ce petit édifice, construit autour du rocher dont la tradition veut qu'il porte l'empreinte du genou de la Vierge, possède un plan en croix latine, et une tour, sorte de lanterne des morts. Le centre de sa voûte est orné des armoiries appartenant à Honorade de la Croix, dame de Candillargues.

En cette fin de siècle, bien que les guerres de religion ne soient pas complètement finies, les temps sont moins difficiles. On se reprend à croire qu'il y a un avenir, et les reconstructions vont donc bon train, ainsi que nous avons pu le voir avec l'aménagement du site de Notre Dame. Dans cette ville où la vie reprend ses droits, on organise aussi des fêtes. Et qu'elles soient religieuses ou sportives, elles donnent toujours lieu à de grandes réjouissances.





La vierge en fonte de l'église de Notre Dame, au Grau d'Agde







PATRIMOINE





Le chœur de la cathédrale

Le sanctuaire de Notre Dame

C'est à Saint Sever, prince syrien à qui Agde a dédié une Eglise, que l'on doit la fondation de ce sanctuaire au Vème siècle. Selon la tradition, la Vierge serait apparue en ces lieux menacés par un raz de marée, et se mettant à genou, elle calma les flots de la mer. Ce site, sur lequel le Connétable de Montmorency a édifié une église, un couvent et une chapelle, devint un important lieu de pèlerinage au XVIIème siècle.



de "la Vierge au rocher'

Entre 1618 et 1640, le long de la route menant d'Agde à Notre Dame, furent édifiés quinze oratoires appelés capelettes (petites chapelles) dédiés aux mystères du Rosaire, qui rappellent les événements, heureux et malheureux, qui ont jalonné la vie de la Vierge Marie. L'église fut réaménagée au XIXème siècle, et en 1920, un monument appelé Vierge au Rocher fut construit sur la place centrale.

Vitrail de la Vierge agenouillée





Les armoiries de Notre Dame de Candillargues, sur la voûte de la chapelle



Noces à la cathédrale

Veuf de sa première épouse, Henri 1er épousa en secondes noces une jeune fille du nom de Louise de Budos. Le mariage, célébré par l'Evêque Bernard Du Puy, se déroulera le 19 mars 1593 dans la cathédrale d'Agde. Originaire de Lunel, la jeune épousée était la fille du marquis de Portes, et la sœur de Balthazar de Budos, qui sera Evêque dans notre ville. C'est à lui que l'on doit les grandes ouvertures réalisées dans la cathédrale Saint Etienne.

Barque rouge, barque bleue

Et en ce mois de mai 1601, les consuls d'Agde préparent une grande réception en l'honneur d'Henri 1er de Montmorency. Une délibération datée de ce mois là précise qu'entre autres festivités, des joutes nautiques seront organisées, et que pour l'occasion, la barque des mariés (barque rouge) affrontera la barque des jeunes hommes (barque bleue). Les joutes, qui seront les premières à être organisées dans la région, se déroulèrent le 10 juin, pour les fêtes de la Pentecôte. Nul doute que le Connétable assistait aux joutes dans l'unique but d'apprécier les prouesses sportives des jouteurs. Ce qui ne devait pas être le cas des jeunes filles à marier! Bien pratique, en effet, la couleur des barques! Elles savaient où faire leur choix, et surtout où il valait mieux éviter de le faire...! Il suffisait ensuite de faire les yeux doux dans la bonne direction, et le tour était joué!

Tournoi de joutes sur l'Hérault. Une tradition qui remonte à 1601



Les personnages historiques agathois



Un anneau magique

Dans ses mémoires, Saint Simon, cousin de celui qui sera notre dernier Evêque, nous conte une drôle d'histoire qui se racontait de génération en génération dans sa famille et qui concernait Louise de Budos, seconde épouse d'Henri 1er. Il faut dire que les Saint Simon de Sandricourt possédaient le Château de Chantilly qui avait autrefois appartenu aux Montmorency.

Voici ce que nous dit Saint Simon : Louise de Budos, alors jeune veuve, se promenait avec sa mère lorsqu'elle rencontra une dame qui lui offrit un anneau, lui conseillant de le porter puis de le passer au doigt d'Henri 1er de Montmorency. Louise fit ce que lui avait conseillé cette personne et quelques mois plus tard... épouse Henri 1er ! A sa tante, Laurence de Clermont, qui s'étonnait de la voir porter toujours son anneau, Louise parla des "vertus" supposées attachées à cette bague. Quelques années plus tard, Louise meurt alors qu'elle se trouve au château de Chantilly. Sa tante, qui est présente, récupère l'anneau, et s'empresse de le passer à son doigt. Peu de temps après... elle épouse Henri 1er, alors qu'il n'avait jamais manifesté le moindre intérêt pour elle! Mais prise de remords, Laurence de Clermont finit par se débarrasser de l'anneau, le jetant dans un champ près de la ville d'Ecouen. Le résultat est immédiat : Henri 1er quitte sa femme et... construit un château à l'endroit où était tombé l'anneau! Et, toujours d'après Saint Simon, il paraît que la pauvre Louise de Budos apparaissait parfois à la fenêtre de la salle d'armes du château de Chantilly... là où elle était morte!

Après sa nomination en qualité de Connétable, Henri 1er passera un peu plus de temps dans son château de Chantilly, et ses venues seront un peu plus rares. Mais il trouvera toujours le temps et les occasions de revenir dans notre région, comme en 1606, pour y faire reconnaître son fils Henri comme son successeur au cours d'une cérémonie qui se déroula à Pézenas en présence de l'Evêque d'Agde, Bernard Du Puy. Et puis, vers la fin de sa vie, il décida de se retirer définitivement à Pézenas au domaine de "La Grange des Prés". Il renouera aussi avec le site de Notre Dame, qui lui avait tant plu.

Les Montmorency s'allient aux Condé

De l'union d'Henri 1° avec Louise de Budos, naîtront deux enfants. Un garçon prénommé Henry, qui deviendra Henry II de Montmorency et une fille, du nom de Charlotte. Elevée à la cour et réputée pour sa très grande beauté, Charlotte avait bien sûr été remarquée par Henri IV, qui en avait fait sa maîtresse. Misant sur la complaisance d'un mari docile, il lui fit épouser un homme connu pour ses attirances... masculines! Mais c'était sans compter sur le charme fou de Charlotte, et Henri II de Condé, car c'est de lui qu'il s'agit, tomba fort amoureux de sa femme au point de lui faire quitter la France pour l'emmener loin d'Henri IV... qui fut bien prêt de déclencher une guerre pour récupérer sa Charlotte!

Après l'assassinat du Roi, Henri II de Condé sera de nouveau accueilli à bras ouverts à la Cour de France par... Marie de Médicis, veuve du Roi, qui ne pouvait bien sûr que le féliciter pour sa conduite! Elle le fit entrer avec tous les honneurs au Conseil de la Régence, où plus tard d'ailleurs, son opposition à Concini lui vaudra la prison... mais ceci est une autre histoire!

Quant à Charlotte, elle fit ce pour quoi elle avait été programmée : elle assura la descendance des Condé! Elle combla son époux en donnant naissance à un petit garçon prénommé Armand... dont nous aurons l'occasion de reparler.

Le dernier refuge

Henri 1er de Montmorency s'éteindra le 2 avril 1614 à "La Grange des Prés". Son corps fut transporté à Notre Dame, escorté de 500 pauvres qui portaient chacun à la main un grand cierge blanc. Ainsi qu'il l'avait demandé, il fut inhumé, revêtu de l'habit de capucin, à l'intérieur de l'église de Notre Dame, sous les marches du cœur.

Il est cependant inutile de rechercher encore quelque trace du tombeau d'Henri 1^{er}. En effet, des Révolutionnaires de Narbonne ont dévasté l'Eglise de Notre Dame en 1793, profanant et détruisant tombeaux et objets cultuels.

Mais même si son corps ne repose plus en ces lieux, ne doutons pas qu'il ait trouvé la paix qu'il était venu ici chercher. L'âme du Connétable plane toujours sur le charmant petit sanctuaire de Notre Dame du Grau, si calme et si reposant.

... A suivre (nous retrouverons Agde au temps des Montmorency le mois prochain).

Hélène PASCUAL Directrice de l'Office de Tourisme Syndicat d'Initiative d'Agde

Sources
Balthazar JORDAN, "Histoire de la Ville d'Agde"
Joseph PICHEIRE, "Histoire d'Agde"
Michel ADGE, "Le guide des Eglises d'Agde"
Françoise KERMINA, "Les Montmorency"
SAINT SIMON, "Mémoires"

COMITÉS DE QUARTIER

Un plan de travaux pluriannuel pour améliorer la vie quotidienne



Dans le cadre du plan de travaux pluriannuel et suite aux demandes qui émanent lors des réunions des Comités de Quartier, la Ville d'Agde a réalisé en cette fin d'année 2006 de nombreux travaux sur les enrobés et les trottoirs des différents quartiers.

Quartier des Cayrets

lci, du côté du Palais des Sports

- Réalisation de trottoirs, busage du fossé bâti au niveau de la route de Rochelongue entre le boulevard Pompidou et la rue Voltaire.
- Réalisation d'un revêtement en enrobé rue de l'Egalité dans sa partie comprise entre la rue Barral et le boulevard Pompidou.

Quartier Cœur de Ville

• Réalisation d'un revêtement enrobé rue de la République entre la rue Danton et le Quai Commandement Mages.

Quartier Monaco/Saint-Loup

- Réhabilitation des trottoirs rue Brescou dans sa partie comprise entre la rue Ernest Renan et la rue Jean-Jacques Rousseau, ainsi qu'en désactivés côté habitations dans sa partie comprise entre la rue Ernest Renan et la rue Voltaire.
- Réfection des enrobés rue de Rome entre le boulevard Mitterrand et la rue de Madrid.

Quartier Mirabel-Lyautey

 Réhabilitation des enrobés chemin François Fédou (accès zone artisanale) et rue Barbès.

Cap Ouest

 Réfection de la route de Rochelongue dans sa partie comprise entre le Front de Mer et la rue Poumayrac.

Grau d'Agde

- Reprise partielle de trottoirs en bi-couche route de Saint Vincent entre le chemin du Sucre et la rue François Mas.
- Reprise des enrobés rue Joseph Sers, de la rue Jean Jaurès à la rue Isoir.

Travaux 2007

Pour l'année 2007, de nombreux travaux de voirie sont d'ores et déjà programmés. Certains font suite aux propositions des Comités de Quartier. C'est le cas de la rue d'Assas où des trottoirs sont en train d'être réalisés de part et d'autre de la voie. Cet aménagement, d'un montant de 65 000 €, devrait s'achever aux alentours de la fin mai. Sur Agde, d'autres travaux sont également prévus. Ils vont concerner la rue Brescou (création de trottoirs ainsi que de places de stationnement du côté gauche de la rue, dans sa partie comprise entre la rue Ernest Renan et le cinéma, pour 160 000 €), le Quartier du Puits de Sô et le Chemin du Mont Saint Loup (réhabilitation partielle des trottoirs les plus dégradés, pour un montant de 30 000 € chacun) et la rue de Rome (réhabilitation du revêtement en enrobés pour 35 000 €).

Au Grau d'Agde, les travaux portent sur les chemins du Petit Quist et de Trière où un revêtement de sol va être créé, pour un montant respectif de 22 000 € et de 11 150 €. Enfin au Cap d'Agde, des aménagements sont prévus rue du Carignan (réhabilitation complète de la voie et des plantations de savonniers en remplacement des pins, pour 101 000 €), Impasse de la Brigantine (réaménagement général de la place pour 80 000 €) ainsi qu'à la Conque (pose d'un revêtement bi-couche et installation d'un éclairage public, afin d'améliorer la circulation piétonne sur le chemin, le tout pour 8 000 €).

Au Conseil Municipal du 18 décembre 2006 et 1^{er} février 2007

Au Conseil du 18 décembre 2006 FINANCES

9^{ème} répartition de subventions aux associations sportives

Présentée par André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, cette question a été adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention (Didier Denestebe). Elle concerne l'attribution de quatre subventions pour un montant total de 8 520 euros ainsi répartis : 2 000 euros au Tennis Club du Cap d'Agde et 1 200 euros à l'Athlétic Club des Pays d'Agde, afin de solder leurs subventions de fonctionnement 2006, 3 000 euros à Agde Basket, pour son accession en Nationale 3 et 2 920 euros au Racing Club Olympique Agathois pour sa participation au 64 em de finale de la Coupe de France de Football.

Contrat Temps Libre : reversement de subventions CAF aux associations

A l'unanimité, le Conseil a adopté cette délibération, présentée par André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, concernant le reversement de subventions CAF aux associations conventionnées qui proposent aux jeunes Agathois, durant les vacances scolaires, des stages ou animations sportives dans le cadre du Contrat Temps Libre. Le montant global de cette enveloppe s'élève à 15 387 euros ainsi répartis : 828 euros à l'Athlétic Club des Pays d'Agde, 1 173 euros au Karaté Agde Shotokan, 1 208 euros au Judo Club Agathois, 1 242 euros à la Cie des Archers Agathois, 1 311 euros à l'Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme, 1 380 euros à Agde Handball, 1 518 euros à Agde Volley Ball, 3 312 euros à l'association sportive de Taekwondo et 3 415 euros à Agde Basket.

Subvention à l'UNICEF à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes pour le soutien d'un projet au Cameroun

A l'unanimité toujours, les élus ont adopté la proposition du Conseil Municipal des Jeunes d'allouer une subvention de 1 980 euros à l'UNICEF France. Leur choix, comme l'a expliqué André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, "s'est porté, après un large travail réalisé sur les droits de l'enfant, dans le cadre du label "Ville Amie des Enfants" que l'UNICEF a délivré à la Ville d'Agde le 20 novembre 2006 et en tenant compte du thème fédérateur fixé par l'UNICEF pour les dix années à venir, "Unissons-nous contre le sida", sur un projet de solidarité avec le Cameroun réalisé en partenariat avec l'UNICEF.

Ce projet, engagé en mars 2006 pour deux ans et dont le budget global s'élève à 360 000 dollars US, vise à renforcer les capacités des 1,8 millions de jeunes Camerounais vivant dans les communes couvertes par cette opération, afin de réduire leur vulnérabilité face aux IST, au VIH et au SIDA en leur donnant les moyens d'adopter des comportements moins risqués.

Pour cela, 600 jeunes vont être formés comme "pairs" éducateurs, afin de les informer et de leur indiquer les services socio-sanitaires disponibles. Par ailleurs, les centres d'information, d'éducation et d'écoute vont recevoir des équipements, afin de mieux accueillir enfants et jeunes. Enfin, les maires des villes et villages concernés vont être sensibilisés et formés afin de mettre en place des Conseils Municipaux des Jeunes qui permettront d'aborder les questions touchant particulièrement les enfants et les adolescents."

Pour finir, André Tobena a précisé qu'"un rapport, notamment financier, sur l'état d'avancement du projet nous sera remis une fois par an grâce au système de reporting mis en place par l'UNICEF. Les échanges réguliers avec les conseils des jeunes créés au

Cameroun seront par ailleurs riches d'enseignements pour les jeunes Agathois. Nous pouvons ainsi envisager le parrainage d'un conseil en particulier. Enfin, un travail de fond associé à celui du Pôle Santé du Département Sports Loisirs Jeunesse, et notamment par le biais du Forum Santé, axé sur la prévention, permettra une sensibilisation de la jeunesse agathoise aux risques de ces fléaux qui sont aujour-d'hui hélas en recrudescence."

MARCHES ET ASSURANCES

DSP Camping de la Clape et de la Tamarissière : choix du délégataire

A la majorité des votants, avec 3 votes contre (Régis Passerieux, Charles Ignatoff, Didier Denestebe) et 4 abstentions (Michel Mur, Bernard Jover et Anne-Marie Bousquet, ainsi que Chantal Chevestrier par procuration), le Conseil a approuvé le choix du délégataire pour la gestion des campings municipaux de la Clape et de la Tamarissière, à compter du 1er janvier 2007. Il s'agit de la SODEAL, choix qui avait reçu l'avis favorable de la Commission Consultative des services publics locaux, réunie le 7 décembre 2006. Comme l'a expliqué le Maire, "il a été décidé de retenir la SODEAL pour deux raisons essentielles : un projet d'investissements de 2007 à 2011 et une stratégie financière. Le premier comprend l'accroissement des structures locatives avec l'acquisition de 45 chalets pour la Tamarissière en lieu et place des 35 mobil-homes qui seront installés à la Clape et l'installation de nouveaux équipements : nouveau bâtiment d'accueil, nouvelles dessertes, nouveaux réseaux en matière d'eau potable, de bornes électriques et de mâts d'éclairage, terrain de sport polyvalent et aire de jeux pour les enfants à la Tamarissière et espace ludo-aquatique, dont l'eau sera chauffée, à la Clape, en lieu et place de l'actuelle piscine. S'agissant de l'aspect financier, la SODEAL était mieux placée en moyenne saison. Elle a pris conscience de la nécessité d'élargir l'offre dans les campings, avant et après la haute saison, afin de répondre aux demandes des touristes. En outre, elle a fourni une offre tarifaire très détaillée, en termes de nombre de nuitées, de familles, de grands emplacements, etc., répondant en cela aux attentes de la Ville".

Adoption de l'avenant n°1 à la DSP Ports et Centre Nautique : davantage de places et des tarifs basés sur les indices INSEE de juin

Avec un vote contre (Didier Denestebe), le reste de l'opposition s'abstenant, le Conseil a adopté l'avenant n°1 à la DSP Ports et Centre Nautique. Cet avenant, ainsi que l'a expliqué Henri Couquet, Adjoint au Maire délégué aux Finances publiques et au Développement Economique, "vise à entériner différentes propositions acceptées par la Ville, autorité délégante, et qui ont été réalisées par le délégataire dans le but d'une satisfaction optimale.

Quatre des cinq modifications portent sur les investissements. S'agissant tout d'abord du bassin central de l'Ile des Loisirs, sur lequel 168 places à flot supplémentaires, avec platelages, pontons et plots ont été réalisées et mises en service en mars 2006, le délégataire a complété cet investissement par la réalisation de plusieurs travaux portant sur les réseaux d'eau et d'électricité (pour 101 987 euros HT), les places de parking de l'Ile des Loisirs (pour 125 000 euros HT) et le sanitaire de l'Ile des Loisirs, lequel était initialement prévu en 2010 et a été proposé pour 2007 le délégataire (pour 125 000 euros HT également).

Concernant la zone professionnelle du bassin IV, il a été décidé, d'un commun accord par le délégataire et le délégant, de différer l'investissement portant sur la réalisation de 900 m² de locaux commerciaux et la création de 30 places de stationnement de véhicules, afin que les deux intéressés puissent examiner ensemble les types et modalités d'aménagements souhaités par les entreprises intéressées.

S'agissant de la zone située à proximité du Casino et sur l'Ile des Pêcheurs, en lieu et place des 128 emplacements prévus, le délégataire, enthousiasmé par un système innovant et original proposé par l'entreprise Poralu Marine, a proposé de réaliser ce projet. Celui-ci met en œuvre des pontons flottants mobiles, lesquels permettront de disposer d'un seul chenal de manœuvre pour plusieurs rangées de pannes, grâce à un déplacement simultané des 128 places et des bateaux qui y sont amarrés. Le projet Mobi Deck, ainsi qu'il se nomme, a été présenté aux plaisanciers réunis en CLUP et Conseil Portuaire le 14 septembre 2006 et a reçu à cette occasion un avis favorable. Au total, ce sont finalement 158 places qui seront ainsi créées pour un coût de 950 000 euros. Le projet présente en outre deux atouts majeurs : une occupation inférieure de surface de plan d'eau ainsi qu'un argument de valorisation technique et de communication.

Concernant enfin l'aire de stockage à bateaux, en lieu et place de la création d'une aire à terre de 60 places, en un lieu parfaitement sécurité au cœur de l'activité portuaire, mais dont l'implantation demeurait problématique et dont l'intérêt était relativisé par la faible offre d'emplacements proposée, le délégataire a saisi le délégant pour réaliser, en compensation, 66 places sur trois sites, ainsi réparties : 10 places de catégorie 2 et 10 places de catégorie 5 sur l'Ile des Loisirs pour un coût de 75 000 euros HT (mises en service en 2008), 20 places de catégorie 2 sur l'Ile des Pêcheurs pour un coût de 70 000 euros HT (mises en service en juin 2008) et enfin 24 places de catégorie 5 et 2 places de catégorie 2 sur le Canal Malfato pour un coût de 85 000 euros HT(mises en service en 2008).

Au total, ce sont donc 392 places et non 391 comme initialement prévu, qui seront réalisées."

La dernière modification évoquée dans l'avenant porte sur les conditions financières. "Elle concerne plus particulièrement les tarifs, lesquels sont révisés selon une formule prenant en compte les valeurs de référence des indices INSEE. Au lieu de se baser sur les indices de septembre, dont la parution est tardive, le délégataire a demandé à pouvoir se fonder sur ceux du mois de juin, proposition acceptée par le délégant."

Ainsi que devait le souligner le Maire en conclusion, "la capacité du port est ainsi doublée sans nuire aucunement à sa qualité. Au total, nous allons disposer de 3 200 anneaux fin 2007 au lieu des 1750 qui existaient à notre arrivée en 2001. Tout cela participe aussi à créer de l'emploi et de l'activité. En outre, le procédé innovant proposé par le délégataire, et qui va être mis en place, fait l'unanimité auprès des professionnels. Il a d'ailleurs été cité au dernier Salon Nautique et ne manquera pas d'apporter une certaine publicité à notre port."

URBANISME ET TRAVAUX

Adoption de l'avenant n°1 au marché de reconstruction de la berge de Belle Ile, portant sur l'étanchéisation des bassins d'agrément

Avec deux abstentions (Michel Mur et Charles Ignatoff), le Conseil Municipal a également adopté l'avenant n°1 au marché de reconstruction de la berge de Belle Ile. Celui-ci, ainsi que l'a expliqué Richard Druille, Conseiller Municipal et Vice-Président de l'Agglomération délégué à l'Environnement, porte sur "la réalisation de travaux d'étanchéité et de remplacement des terres souillées sur les deux bassins d'agrément du Domaine, suite au constat effectué par l'entreprise chargée de reconstruire la berge de Belle IIe. C'est lors de la mise en place de gabions et d'une protection végétale, afin de protéger le site, que ces problèmes ont été constatés. Cette modification du marché, approuvée par la Commission d'Appel d'Offres le 11 décembre 2006, porte sur une plus-value de 8,6 % du volume de l'opération, soit un coût total des travaux qui passe de 584 303,81 euros HT à 634 695,91 euros HT. Un peu plus de la moitié des 50 392,10 euros HT nécessaires sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération qui nous remboursera les travaux d'étanchéité des deux bassins soit 27 616 euros HT".

Demande de subventions - programme ANRU

A l'unanimité, les élus ont décidé de solliciter les subventions les plus élevées possibles, dans le cadre du Programme de Rénovation

Urbaine, auprès de l'ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, ainsi que des autres partenaires institutionnels que sont le Conseil Général de l'Hérault, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et la Communauté Européenne.

Comme l'a expliqué le Maire, "il s'agit d'un programme national qui a pour but de restructurer, dans un objectif de mixité sociale, urbaine et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible et, à titre exceptionnel, ceux représentant des caractéristiques économiques et sociales analogues. C'est à ce titre que Madame Catherine Vautrin, Ministre délégué à la Cohésion sociale et à la Parité, nous a accordé une dérogation pour que le centre ancien d'Agde soit éligible au conventionnement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. La Ville d'Agde a donc proposé un périmètre d'intervention correspondant au centre ancien, lequel a été transmis à la Direction Interministérielle à la Ville pour être instruit, avec un avis très favorable de Monsieur le Préfet de l'Hérault. La Ville d'Agde est ainsi appelée à solliciter les aides de l'ANRU dans le cadre d'un projet global de rénovation urbaine mais également, dans un premier temps, au titre des opérations isolées telles qu'elles sont prévues dans le titre IV - article 2 de l'arrêté du 19 juin 2006 portant approbation du règlement général de l'ANRU. Sont ainsi concernés les études sur la rénovation de l'habitat en cœur de ville, les réaménagements de la place du Jeu de Ballon ainsi que des quais et terrasses du bord de l'Hérault jusqu'à la Marine, les aménagements du quai Commandant Réveille, de la place Conesa et des espaces publics de la Salle des Fêtes du Moulin des Evêques, enfin, la participation de la Ville au Périmètre de Restauration Immobilière".

Promenade du front de mer au Village Naturiste : demande de subventions

Comme l'a souligné Roland Martin-Pages, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics, "il vous est proposé, dans le cadre des actions à engager pour le développement de la piétonisation et des circulations douces au Village Naturiste, d'aménager une promenade sur le front de mer, entre l'avenue des Matelots et la rue des Néréides. Ce cheminement piéton, d'une longueur de 350 mètres, sera réalisé en béton désactivé. Les accès à la plage seront en lattis de bois, de même que les zones de repos. Des bancs seront installés sur celles-ci ainsi qu'autour de l'espace réservé aux jeux d'enfants. Enfin, un nouvel éclairage public s'insérant dans le milieu naturel viendra remplacer les candélabres existants." Pour ces travaux, dont le montant "est estimé à 170 000 euros HT", le Conseil a décidé à l'unanimité de demander les subventions les plus larges possibles aux divers organismes partenaires et collectivités concernés.

A l'occasion de la présentation de ce projet, le Maire a souhaité saluer le travail réalisé par la Conseillère Municipale Véronique Salgas, déléguée au Village Naturiste, "pour sa participation active aux réunions".

ADMINISTRATION GENERALE

Journée de solidarité

Comme l'a rappelé Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale, "une journée de solidarité permettant d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées a été instituée par la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004. Cette journée doit être fixée par délibération du Conseil Municipal et après avis du Comité Technique Paritaire. C'est conformément à cette procédure et avec l'aval du CTP du 7 décembre 2006 qu'il vous est aujourd'hui proposé de réduire d'une journée la durée des congés traditionnellement octroyée par Monsieur le Maire au personnel communal et correspondant aux après-midi du mardi gras et du vendredi saint (veille de Pâques), qui seront désormais travaillés et comptabilisés, conformément à la loi, pour sept heures de service ou pour une durée proportionnelle à la durée contractuelle de travail des salariés à temps partiel ou à temps non complet. La Collectivité contribuera ainsi, conformément aux dispositions de l'article 11 de cette loi, au financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'économie". Une décision adoptée par le Conseil à la majorité des votants, Didier Denestebe s'abstenant, Michel Mur, Régis Passerieux et Chantal Chevestrier (par procuration) votant contre.

Au Conseil Municipal du 18 décembre 2006 et 1^{er} février 2007

Mise à disposition de personnel au sein d'associations et du CCAS

"La Ville d'Agde souhaite contribuer, en partenariat avec son tissu associatif et le CCAS, à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif. Pour ce faire, il vous est aujourd'hui proposé, a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, de mettre à disposition, à titre gracieux et selon des modalités définies par voie de conventions annuelles, certains agents communaux pour des durées de service limitées, au profit d'associations sportives, d'animation ou au profit du CCAS. Ces dispositions concernent la Compagnie des Archers Agathois, Agde Tennis de Table, le Judo Club Agathois, l'Aviron Agathois, le RCOA ainsi que le CCAS, dans le cadre des activités qu'il propose aux personnes âgées. Elles seront revues chaque année au regard des bilans d'activité de chacune des associations concernées." Une décision adoptée à l'unanimité.

Contrat Enfance-Jeunesse 2006-2009 Ville-CAF

A l'unanimité toujours, le Conseil a décidé de s'engager aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre d'un Contrat Enfance-Jeunesse. Ainsi que l'a expliqué André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, "il s'agit de prolonger le partenariat engagé avec la CAF. Le troisième contrat enfance était arrivé à échéance le 31 décembre 2005 après un avenant de prolongation de deux ans. A titre provisoire, et en attendant la signature d'un nouveau contrat, une prolongation de six mois avait été à nouveau signée en 2006. La Caisse d'Allocations Familiales est à présent en mesure de mettre en place les Contrats Enfance et Jeunesse qui remplaceront désormais les contrats enfance d'une part, et les contrats temps libre d'autre part. Il vous est donc proposé aujourd'hui de renouveler le contrat enfance dans le cadre de la signature d'un Contrat Enfance-Jeunesse d'une durée de quatre ans, expirant au 31 décembre 2009. Ce contrat s'applique à compter du 1er janvier 2006 pour les actions existantes, du 1er janvier 2007 pour le RAM et du 1er janvier 2008 pour la nouvelle crèche dont la construction va commencer prochainement".

Au Conseil du 1^{er} février 2007 POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention (Didier Denestebe), cette question présentée par Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale, porte sur la mise en place d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour la période 2007-2009. Un "contrat nouvelle génération", ainsi que l'a expliqué Sébastien Frey, qui fait suite aux "Contrat de Ville 2000-2006, arrivés à échéance et que le Gouvernement a décidé de remplacer par un nouveau cadre contractuel de la politique de la ville, en faveur des quartiers en difficulté" : les CUCS.

Comme il devait ensuite le rappeler, "la Ville d'Agde s'est engagée, il y a plusieurs années déjà, aux côtés de l'Etat, en faveur des quartiers les plus en difficultés. Cet engagement fort nous a permis d'obtenir d'importantes subventions de l'Etat, des Collectivités Territoriales et de la Caisse d'Allocations Familiales, lesquelles ont servi, d'une part, à mettre en place des actions et dispositifs et d'autre part, à réaliser des équipements destinés à renforcer la cohésion sociale." C'est ainsi grâce au Contrat de Ville que la Maison de la Justice et du Droit a vu le jour "avec le soutien essentiel du Procureur de la République. En 2006, 5 500 entretiens ont été menés à la MJD par les différents partenaires de la Ville d'Agde", que le poste de police mixte a été créé en bas de la rue Jean Roger, que le Centre Social

Louis Vallière a pu être aménagé "afin de rapprocher les habitants de ce quartier des services publics" et que le contrat de réussite éducative "évoqué par Monsieur le Maire a pu être signé par la Ville d'Agde et ses partenaires en vu d'accompagner les jeunes Agathois dans leur scolarité". De nombreuses autres actions ont pu être initiées, dans un même cadre contractuel, et les aides financières obtenues pour les six dernières années s'élèvent à 2 260 000 €, "soit un taux de cofinancement de 60 %".

Aujourd'hui, l'Etat propose donc à la Ville d'Agde et à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, suite à l'évaluation des résultats obtenus dans ce Contrat de Ville, de signer un Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une période de trois ans reconductibles. Ce contrat, ainsi que l'a précisé le Premier Adjoint, "correspond au volet fonctionnement de notre politique en faveur de la cohésion sociale. Le volet investissement sera pour sa part pris en compte dans le cadre du contrat qui nous liera demain à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et qui nous permettra d'accélérer le processus de requalification de notre Cœur de Ville. Comme dans ce dernier cas, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale identifie le Cœur de Ville comme territoire prioritaire vers lequel devront converger les efforts fournis par les Collectivités Territoriales et par l'Etat. Cinq enjeux prioritaires ont été retenus :

- le logement et l'habitat. Le présent contrat propose notamment de développer l'accompagnement social dans le cadre du processus de relogement rendu nécessaire par la rénovation entreprise à la demande de la Ville par la SEBLI en Cœur de Ville.
- le développement économique et l'accès à l'emploi notamment en matière d'offre d'apprentissage. Il sera ainsi proposé de soutenir la création et la reprise d'entreprises commerciales et artisanales en favorisant la ré-affectation de locaux aujourd'hui désaffectés.
- la prévention de la délinquance, la sécurité et la citoyenneté. Ce troisième axe vient renforcer le travail effectué par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui propose de développer la prévention précoce et de lutter contre la récidive au moyen de la mutualisation de l'offre et de la demande de travail d'intérêt général et de travail non rémunéré. Il est aussi envisagé d'étendre les moyens de vidéo surveillance.
- la réussite éducative avec la prise en charge des enfants et des adolescents et le soutien des actions d'aide à la parentalité.
- enfin, la santé, axe de travail retenu dans le cadre de l'élaboration du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il s'agira là de développer et d'adapter des réponses aux situations d'urgence des personnes qui sont en grande difficulté. L'objectif visant à améliorer la coordination des intervenants en matière de santé sur le quartier du cœur de ville sera notamment pris en compte".

Monsieur le Maire a ensuite tenu à remercier "Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, pour nous avoir fait bénéficier de ces nouvelles mesures, qu'aujourd'hui personne ne conteste, et qui auront toute leur importance sur notre cœur de ville. D'ailleurs, ce quartier est au cœur du dispositif Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Nous allons signer ce partenariat avec le Préfet et mettre en route ce dispositif afin de poursuivre et d'améliorer toutes les actions qui y sont déjà menées".

VIF ASSOCIATIVE

Attribution de subventions 2007 aux associations

Présentée par Monsieur le Maire, cette question a été adoptée à l'unanimité. Elle concerne l'attribution de subventions versées aux associations pour l'année 2007 qui représentent 736 855 €, dont 713 465 € en subventions ordinaires de fonctionnement pour 114 associations et 23 390 € en subventions exceptionnelles pour 8 associations.

MARCHES

Crèche de l'Agenouillade, réseau d'assainissement du secteur de Guiraudette, unité de séchage des boues et ses équipements annexes : approbation des Dossiers de Consultation d'Entreprises

A l'unanimité à chaque fois, le Conseil a approuvé les Dossiers de Consultation d'Entreprises relatifs aux travaux de la crèche de l'Agenouillade, à l'extension du réseau d'assainissement du secteur de Guiraudette et à l'unité de séchage des boues de la station d'épuration. Trois questions que lui a présentées tour à tour Christine Mouysset, Adjointe au Maire déléguée aux Marchés Publics.

S'agissant de la future crèche du Grau, les travaux portent sur "un montant prévisionnel de 910 500 € HT. Le DCE établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre comprend 14 lots et une seule tranche".

S'agissant des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Guiraudette, "ce programme, dont le montant est estimé à 1 053 110,80 € HT, consiste à mettre en place des réseaux de collecte gravitaires sur la route de Guiraudette ainsi que sur l'avenue du Littoral et deux postes de refoulement pour l'acheminement des effluents vers le réseau existant du chemin de Notre Dame à Saint Martin". Le DCE concerne les travaux de terrassement et de mise en place des ouvrages ainsi que la remise en état des voies et comprend 2 lots : les réseaux d'assainissement d'une part et les postes de refoulement et équipements électromécaniques d'autre part. Cet aménagement se fera en deux tranches : une tranche ferme en 2007 pour la partie entre le chemin de Notre Dame à Saint Martin et le chemin du Grand Foc puis une tranche conditionnelle en 2008, avenue du Littoral et route de Guiraudette, entre le chemin du Grand Foc et l'avenue du Littoral".

Troisième DCE approuvé, celui concernant l'unité de séchage de la station d'épuration et ses équipements annexes, dont "le marché de construction avait été attribué au Groupement d'entreprises Degremont-Andritz pour un montant de 4 353 439 € HT. La mise en place de ces équipements étant en cours, il convient, avant la réception définitive des installations, de procéder à des essais, durant le délai de garantie, afin de vérifier la capacité et la qualité de traitement des installations, conformément aux garanties et performances souscrites par les entrepreneurs dans les conditions du marché. L'objet de la consultation porte sur la réalisation des essais de garanties sur les parties suivantes : traitement des boues ; traitement de l'air ; retours issus de l'unité de séchage et ses équipements annexes ; niveaux sonores et températures des locaux. Cette mission, dont le montant est estimé à 55 000 € HT, sera dévolue par marché, suite à un appel d'offres ouvert européen". Le Maire a ajouté que "cette unité de séchage des boues sera opérationnelle vers le mois d'avril prochain. Les essais sont actuellement à l'étude. Cette unité marque un progrès considérable pour notre commune et nos concitoyens en termes d'environnement et nous donnera une indépendance totale quant au traitement des eaux usées de la Ville d'Agde".

URBANISME ET TRAVAUX

Amélioration des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales : demande de subventions

"Dans le cadre des actions à engager en prévision de l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, la Ville d'Agde a décidé de lancer un programme de surveillance et de sauvegarde de la qualité de ses eaux de baignade. Plusieurs actions ont été menées, notamment la réalisation d'un pré-diagnostic avant la saison identifiant toutes les sources potentielles susceptibles de dégrader les eaux de baignade ; la mise en œuvre d'un plan de surveillance pendant la période estivale ; enfin l'analyse des résultats, bilan de fin de saison et études d'actions à mettre en œuvre. Les sources de pollution identifiées par le pré-diagnostic sont au nombre de trois : le fleuve Hérault, le port de plaisance et Port Lano. Les deux secteurs les plus touchés par les sources de pollution sont les plages situées à proximité de l'embouchure de l'Hérault et celles proches du débouché du Port Lano" a expliqué Roland Martin-Pages, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics. "Il vous est donc proposé de lancer une première étude, d'un montant global de 48 000 € HT, en vue de rechercher et d'identifier de façon certaine les sources de pollution et les solutions à mettre en œuvre pour l'amélioration du réseau pluvial de Port Lano. Il convient également de solliciter l'aide de l'Agence de Bassin au titre du 9ème Programme". Une décision adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

Adoption de la carte scolaire pour la rentrée 2007

Comme l'a expliqué Monsieur le Maire, "M. l'Inspecteur d'Académie a demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2007. Les prévisions d'effectifs, effectués à partir de la méthode des taux apparents de passage et transmis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, laissent présager que le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire pour la rentrée 2007/2008, sera de 2057 élèves. Ainsi, 717 élèves devraient être accueillis en section maternelle et 1340 en section élémentaire. En ce qui concerne les demandes de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, c'est-à-dire nés en 2005, leur nombre devrait approcher la centaine pour 24 places offertes. Au vu de ces estimations, je vous propose de demander à M. l'Inspecteur d'Académie, non seulement le maintien des postes existants, mais aussi l'ouverture d'un poste supplémentaire en section élémentaire". Cette question a été approuvée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Mise à disposition de personnel communal au profit de la Caisse des Ecoles pour 2007

"La Ville s'est dotée d'une politique générale d'aides et de services à la population. Le dispositif de réussite éducative est un outil de lutte contre l'échec scolaire et la déscolarisation d'enfants de 2 à 16 ans, mais aussi contre les exclusions d'une manière plus générale. C'est la raison pour laquelle des actions en faveur des enfants, des jeunes et des familles pourront être engagées dans les domaines sociaux, sanitaires, apprentissages fondamentaux, éducatifs, culturels, sportifs. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de la ville. Pour ce faire, il vous est aujourd'hui proposé, a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale, de mettre à disposition, avec re-facturation et selon des modalités définies par voie de convention, un agent à temps complet ainsi qu'un agent à temps partiel, à hauteur de 15 heures hebdomadaires, pour une durée de service limitée du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007, au profit de la Caisse des Ecoles". Une décision adoptée à l'unanimité.

SIVOM : adhésion de la commune de Nizas au service de la fourrière animale

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil a adopté, à l'unanimité des votants, Régis Passerieux étant sorti, l'adhésion de la commune de Nizas au service de la fourrière animale, adhésion "acceptée à l'unanimité par le Comité syndical du SIVOM le 27 novembre 2006", a précisé Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire. "J'en profite aussi pour vous indiquer que les travaux d'extension du Centre de Secours d'Agde sont en route et que les procédures administratives en cours se déroulent tout à fait normalement avec l'aide bien sur des communes d'Agde, Marseillan et Vias mais aussi celle du SDIS, présidé par Michel Gaudy".

SOCIAL

Convention de partenariat avec l'Association "Cultures du Cœur"

A l'unanimité, M. Mur, ayant donné procuration à Mme Chevestrier, ne prenant pas part au vote, les élus ont approuvé la convention de partenariat avec l'association "Cultures du Cœur" pour une durée d'un an, à compter du 1er février 2007 et renouvelable par tacite reconduction. Ainsi que l'a expliqué Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales et Culturelles, il s'agit "d'une association qui, dans le cadre du programme de lutte contre les exclusions, a pour objectif de collecter des billets pour des manifestations culturelles et sportives, sur le Département de l'Hérault, et de les redistribuer aux personnes en situation de précarité. D'un côté, la Ville s'engage à fournir gratuitement à cette association des billets relatifs aux manifestations culturelles et sportives. De l'autre, l'association s'engage, via les structures relais, à redistribuer sur l'ensemble du département, les places offertes aux personnes en situation précaire. L'Association "Cultures du Cœur" a proposé au CCAS, via le Lieu Ressources, d'être "structure relais". Pour être agréée en tant que telle, il est nécessaire de signer une Charte déontologique, actant le cadre général et les engagements des relais de "Cultures du Cœur". Le Conseil d'Administration du CCAS s'est prononcé favorablement le 22 janvier 2007".



De curieuses subventions municipales . . .

Lors du dernier conseil municipal nous a été présenté la liste des subventions à 114 associations de notre ville. Toutes sont méritantes ; mais des questions se posent sur les différences de traitement.

J'ai interrogé préalablement un grand nombre d'associations de la ville d'Agde afin de recueillir leur avis et leurs réactions sur ces subventions.

Il en ressort quelques questionnements :

- Comment et par qui sont déterminées les sommes versées ?
- Pourquoi n'est-il pas publié la liste des associations qui ont été considérées comme non-éligibles ?
- Quelle est la hiérarchie des urgences et quels sont les critères d'attribution ?
 J'ai proposé au conseil municipal qu'un règlement définissant la hiérarchie des urgences et des modalités soit élaboré par la commission municipale existante

Ce règlement éviterait les incompréhensions qui m'ont été présentées sous la forme d'injustice. Les disparités entre deux clubs ayant les mêmes objectifs, les variations de montant du simple au quintuple suivant l'implantation géographique pourraient, à défaut d'être atténuées, connaître une explication. Les disparités thématiques lorsque l'on voit que la subvention à la SNSM (Société nationale de Sauvetage en Mer) qui sauve des vies tous les ans est dix fois inférieure que celle des chasseurs pourrait également être évitées. J'ai noté qu'un association "amie" est l'objet d'une des plus fortes aide municipale alors qu'elle ne figure pas sur cette liste des subventions.

L'association ONE FM "School" dont vous avez autorisé sur décision personnelle l'installation dans un immeuble appartenant ville se propose d'e former des disk-jokey dont tout le monde sait que la ni la ville ni l'ANPE n'en ont un besoin urgent!

La valeur locative de cet immeuble représenterait objectivement plus de 30 000 € annuel. C'est la moitié de la subvention du Rugby, dix fois celle des joutes et vingt fois celle de l'Association de sauvetage et de secourisme etc....

Je propose de faire de cet immeuble de plusieurs centaines de mètres carrés (avenue du général de gaulle) une maison des associations qui manquant cruellement de locaux et de salles pourraient trouver en ce lieu les moyens de développer la pratique et la promotion de leurs activités. Ayant mis en ligne toutes les interventions publiques déjà effectuées sur un site Internet indépendant de la mairie d'Agde, je vous propose de retrouver ces dernières sur l'adresse internet : www.parti-agathois.com

Didier Denestebe Conseiller Municipal de la Ville d'Agde

Un budget plein pour des projets vides

Derrière le bluff, la réalité! Monsieur Couquet, voulant sans doute impressionner les foules a décoré sa présentation de titres solennels: "mieux vivre" pour les budgets de la sécurité, du social, du cadre de vie.

"Préparer l'avenir" pour l'enseignement, la formation, la jeunesse, le sport et la culture...

C'est beau ! Mais il n'a pas inventé l'eau chaude ! Il est vrai que ces articles sont fondamentalement politiques.

Bien sûr, toutes les municipalités les assument, mais leur orientation et l'engagement des élus peuvent se mesurer à l'attention qu'on leur accorde et aux moyens qu'on leur donne. Et les résultats sont bien là : une commune où la sécurité se dégrade, le cadre de vie se bétonne et où les difficultés, la précarité, le chômage s'étendent. Et pour ce qui est de l'avenir, si ce n'est pour la spéculation immobilière, on ne prépare rien de bon, et au mieux, rien du tout!

Le budget de l'administratif augmente de $3.2\,\%$, et celui du personnel frôle les $52\,\%$, tout cela malgré les transferts de compétences et de services à l'agglomération.

Rien de génial dans ces résultats. Rien qui permette de s'auto complimenter sur la maîtrise des dépenses et l'excédent dégagé! Ce budget, ce sont les services dus à la population.

Etant donné qu'ils sont modestes, on n'a pas trop de mal à créer un excédent !

Michel Mur

Conseiller Municipal

Réponse de M. le Maire à la question orale de l'opposition, concernant les questions de sécurité

Je voudrais en préambule vous rassurer. En effet, s'il est un domaine de l'action municipale pour lequel je me garderais bien d'exprimer une quelconque autosatisfaction, c'est bien celui relatif à la sécurité.

Je sais, de par mon expérience passée, qu'en la matière rien n'est jamais acquis et qu'il faut constamment rester vigilant et savoir améliorer les dispositifs existants. Il n'en reste pas moins que la statistique officielle, telle qu'elle est délivré par la Préfecture, constitue un élément objectif d'appréciation de l'évolution des résultats en termes de lutte contre la délinquance. L'objectivité de ces chiffres a été de plus renforcée, avec la création de l'observatoire national de la délinquance, organisme indépendant du Ministère de l'Intérieur et qui a pour mission de contrôler la sincérité des résultats présentés.

Il est donc naturel, même si cela vous dérange, et je peux le comprendre, que régulièrement, je présente à la population agathoise les résultats chiffrés de l'action menée sur notre commune pour réduire l'insécurité.

Ces résultats sont éloquents. Ainsi, depuis 2002, la délinquance de voie publique, qui est la plus significative, a diminué sur Agde de 21,58 %. Les vols à la roulotte, les dégradations et les vols de véhicules qui, contrairement à ce que vous dites, font systématiquement l'objet d'une plainte puisque celle-ci est nécessaire pour faire fonctionner les assurances, sont respectivement en diminution sur la même période de 21,63 %, de 17,23 % et de 58,72 %. Les vols avec violence sont, quant à eux, en baisse de 23,27 %. Vous le voyez, la baisse des faits constatés est suffisamment importante pour être significative d'une évolution positive, à la fois constante et pérenne. Elle l'est d'autant plus qu'elle intervient après des années 90 où la situation

s'était largement dégradée.

Ces résultats, que vous le vouliez ou non, ne sont pas le fruit du hasard. Ils résultent en premier lieu de la qualité du partenariat qui s'est créé entre la Ville et la Police Nationale. Ce partenariat a permis de rationaliser l'emploi des forces de polices Nationale et Municipale et de doter le Cap d'Agde d'un poste de police qui a favorisé l'efficacité et la rapidité des interventions. Je vous rappelle là encore, contrairement à ce que vous dites que, depuis 2001, le Commissariat de Police a été doté de 10 Gardiens de la Paix supplémentaires et a bénéficié en 2006 de l'appoint de 2 Officiers. Aujourd'hui, la Brigade Anti-Criminalité est en capacité d'intervenir la nuit 7 jours/7, ce qui n'avait jamais été le cas dans le passé. Vous le voyez, l'absence d'un Commissaire de Police sur Agde durant cette période n'a en rien été préjudiciable à la qualité des moyens qui nous ont été affectés. Le Commandant de Police, qui dirige la circonscription de sécurité depuis maintenant presque 5 ans, a été pour moi et mon Adjoint à la Sécurité, durant toute cette période, un partenaire actif et efficace, et je tiens ici à lui rendre publiquement hommage. Un Commissaire va venir prendre sa suite. Il sera présent sur Agde dès lundi prochain pour prendre ses nouvelles fonctions. Il nous faudra ensemble considérer l'avenir dans la continuité du travail qui a été accompli ces dernières années.

Vous évoquez aussi, Monsieur le Conseiller Municipal, la nécessité de mener une action non seulement en matière de répression mais aussi en matière de prévention. Sachez que la prise en compte des jeunes en difficulté, ou susceptibles d'être entraînés dans la délinquance, est une préoccupation permanente des services de la Ville. Ainsi, la Maison de la Justice et du Droit a permis la mise en œuvre d'un partenariat renforcé avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Délégué du Procureur de la République pour les mineurs. L'objectif poursuivi reste qu'aucun acte délictueux commis par un mineur ne reste impuni, l'existence d'une sanction proportionnée et intervenant rapidement après la réalisation des faits étant la première mesure éducative qui doit être prise si l'on veut éviter la multiplication des récidives. Je vous rappelle aussi que la Ville d'Agde est devenue l'une des premières villes du Département à être dotée en 2006 d'un Contrat de Réussite Educative qui s'applique prioritairement aux jeunes en échec scolaire résidant en cœur de ville. Il fait suite au Contrat Local de Sécurité que nous avons élaboré dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui prévoit, là encore, des actions spécifiques en direction des mineurs, avec une cellule de veille éducative, des stages de formation civique et de prévention routière, le développement des mesures de réparation et la consolidation des dispositifs portant sur l'exercice de l'autorité parentale. Enfin, le centre de loisirs des jeunes de la Police Nationale et les chantiersloisirs de l'ASTREV sont autant d'initiatives qui s'adressent en priorité aux jeunes Agathois les plus en difficulté. Il ne s'agit plus, comme vous pouvez le constater, de mettre en œuvre des opérations à destination des publics à problème venant de l'extérieur, comme ce fut le cas par le passé, et notamment en 1995 avec les individus que certains avaient pris la responsabilité de faire venir des banlieues au plus fort de la saison, ou comme en 2001, lorsque le Gouvernement de Lionel Jospin avait tenté de m'imposer la création d'un centre d'éducation renforcée à l'entrée de notre cité.



BLOC-NOTES



Age d'Or

Des repas-spectacle enjoués pour nos retraités agathois

La salle des Fêtes d'Agde s'est transformée durant cinq jours, du 17 au 21 janvier derniers, en une "salle aux mille et une paillettes" pour accueillir les 1 400 retraités de la commune qui ont répondu présents pour partager un moment de convivialité et d'amitié en compagnie des élus de la Ville. Et à en juger par l'enthousiasme général, c'était un repas-spectacle de qualité qui a été préparé, comme chaque année, par le Service Action Retraite du Centre Communal d'Action Sociale, lequel a d'ailleurs été salué à plusieurs reprises. Monsieur le Maire, accompagné chaque jour par plusieurs élus municipaux, a adressé à cette occasion ses vœux personnalisés à chacune et à chacun.

Au menu, après un feuilleté de cabécou et entre le dos de cabillaud et la fricassée de canard, un entracte a permis de mettre à l'honneur le doyen et la doyenne du jour, avec champagne pour tous et une rose pour les dames.

Entre les anniversaires du mois, la tombola et les chants, dont naturellement la Dagtenco, il n'y a eu aucun temps mort. Et même si le public n'était pas très chaud en début de repas pour pousser la chansonnette, l'ambiance musicale très "cabaret" proposée par la compagnie "Cocktail glamour" a su convaincre les plus récalcitrants, illuminant les visages de chacun, si bien qu'ils faisaient de l'ombre aux mille bouquets de table composés avec goût par l'atelier d'art floral du CCAS.



Chaque jour, les doyens et doyennes, ainsi que les anniversaires du mois, ont été salués



Election

Super Mamie Languedoc-Roussillon couronnée au Cap d'Agde

Dimanche 26 novembre, le Palais des Congrès s'est transformé, le temps d'une journée, pour accueillir l'élection de "Super Mamie Languedoc-Roussillon". Préambule au couronnement de "Super Mamie France 2007", dans le cadre du Comité présidé par Fabienne Ollie, il s'agissait ici de désigner la Super Mamie régionale de l'année!

Depuis plus de 10 ans, les prétendantes, accompagnées de leurs familles, viennent, le temps d'un tour de piste, se présenter et expliquer quelles sont leurs valeurs familiales et affectives. Femmes d'exception et extrêmement dynamiques, certaines se distinguent par leur engagement dans le bénévolat ou l'action humanitaire, d'autres, comme l'a souligné le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, "nous font partager de grands moments d'émotion. Au travers des histoires de chacune, se dégagent une grande joie de vivre, mais surtout un immense dévouement pour les autres que nous ne pouvons que saluer".

Pour l'occasion, le jury était installé au premier rang devant la scène. Composé de personnalités du spectacle parmi lesquelles la talentueuse actrice Marie-Christine Adam, et l'animatrice Evelyne Pages que l'on ne présente plus, de Frédéric Patrac, notre Champion du Monde de boxe agathois, des supers mamies régionales, ainsi que des Conseillères Municipales Jacqueline Denolly et Sophie Banny, il a eu bien du mal à départager les candidates.

Virginia, Jacqueline, Elise, Michèle, Dominique et Claudette se sont tour à tour présentées en compagnie de leurs petitsenfants, nous offrant des instants de tendre complicité.

Certaines d'entre elles ont même proposé un petit tour de chant ou un mini-spectacle, preuve de leur dynamisme. C'est à la suite de la prestation musicale de Sophie Darel, qui animait la manifestation, que la Montpelliéraine Elise Rinaldi, âgée de 83 ans, a été couronnée et médaillée. Cette énergique grand-mère était supportée dans la salle par ses huit enfants et ses douze petits-enfants. Un beau moment d'émotion clôturé par le Maire qui a tenu à rendre hommage aux six candidates.

Rencontre

"Tendresse et fluidité dans l'écriture" La MDS innove avec un artisan de la chanson



Réunissez quatre jeunes compositeurs pendant trois jours, apprenez-leur les techniques de base pour écrire des textes prêts à être mis en musique, accompagnez le tout d'un mentor tel que Jérar Slabski, guitariste du groupe Les Zbroufs et vous obtiendrez... quatre talents : Max, Nicole, Yves et Cécile, qui nous ont interprété, samedi 9 décembre à la Maison des Savoirs, leurs propres compositions musicales.

Avec les cours de musique assistée par ordinateur de Christophe Capelier que suivent depuis trois ans Max et Nicole, la Maison des Savoirs offre aujourd'hui une réelle opportunité d'apprentissage des techniques de base pour progresser dans le domaine de la chanson. D'ailleurs, le couple de sexagénaires nous a confié quelques tuyaux à ce sujet :

"Jérar nous a appris qu'il ne fallait pas s'occuper de la longueur des vers ou des rimes, mais avant tout de l'histoire que l'on veut raconter. Après, il faut rendre l'écriture la plus fluide possible..."

Le troubadour de la chanson nous a confié à son tour sa joie d'apporter son expérience au public et nous a révélé "être impressionné par leur sincérité. En très peu de temps, ils ont écrit des textes d'une grande tendresse. Je leur ai juste apporté les moyens de l'exprimer!".

Et que l'on ait 60 ans ou, au contraire, 13 ans comme Cécile, tout est question de volonté. C'est d'ailleurs ce qu'a prouvé cette collégienne, venue tout exprès de Portiragnes suivre cet atelier. Sa chanson, en anglais, sur le thème de la volonté, affirme "qu'il faut croire en soi, s'accrocher toujours et encore, et réessayer".

Un nouvel atelier est prévu courant 2007. Il sera plus particulièrement destiné aux chanteurs, individuels ou en groupe, qui souhaitent intégrer quelques créations à leurs spectacles.



Internet "sans fil" à la Maison des Savoirs Une nouveauté 2007!

Afin d'apporter un service toujours plus proche des besoins et des attentes des usagers, la Maison des Savoirs, dont l'objectif premier est le partage des savoirs entre les populations et les générations, s'est dotée, début janvier, d'un réseau Internet Wifi. Ce réseau permet à tout possesseur d'un ordinateur portable compatible Wifi de venir se connecter au réseau Internet de la Maison des Savoirs, sans avoir à se brancher matériellement.

Ainsi, les utilisateurs habituels de la médiathèque, mais aussi les associations, les personnes en formation ou encore les visiteurs ponctuels de la MDS peuvent désormais librement naviguer sur Internet grâce à cette nouvelle possibilité.

Cette réalisation a pu être possible grâce au service informatique de la Ville mais également au service multimédia de la Maison des Savoirs à qui vous pourrez vous adresser pour les informations nécessaires à l'accès à ce réseau Internet sans fil!

Renseignements: 04 67 94 67 00

Saison Culturelle

Une scène agathoise de plus en plus prestigieuse

La Saison Culturelle 2006-2007 bat son plein, en ce début d'année, avec déjà pas moins de trois représentations, toutes différentes les unes des autres mais qui ont un point commun, la qualité.

C'est ainsi que, le 12 janvier, la scène du Palais des Congrès a accueilli une pièce peu connue de Marivaux, "La Mère confidente".

Cette dernière, qui était l'une des préférées de l'auteur, traite des relations mère-fille et pose la question : "comment peut-on être mère et confidente à la fois"? Cette comédie, dont le sujet est toujours d'actualité, met en scène deux amoureux que la fortune sépare. Mais pas seulement la fortune. La mère, incarnée par la grande Geneviève Casile, magnifique comédienne s'il en est, qui fut sociétaire de la Comédie Française





BLOC-NOTES

Emilie Dequenne et Bruno Wolkowitch, superbe duo de comédiens dans "Mademoiselle Julie"



pendant plus de trente ans, arrive par un jeu subtil à obtenir des confidences de sa fille. Et c'est ainsi que l'amour maternel l'emporte finalement sur la raison et son mariage d'intérêt! Servie par une magnifique mise en scène de Jean-Paul Bazziconi, qui fait évoluer les personnages dans un décor simple, représentant un jardin à la Française et permettant un jeu de cache-cache entre les comédiens, cette pièce a été particulièrement applaudie par un public, venu nombreux.

Dans un autre registre mais là encore avec comme thème principal l'amour, "Mademoiselle Julie" a été proposée le 25 janvier. Emilie Dequenne et Bruno Wolkowitch nous ont fait le plaisir d'interpréter cette pièce, écrite en 1889 par August Strinberg et mise en scène par Didier Long, qui témoigne de l'éternelle question de la dénonciation du carcan des clivages sociaux. Pour cet amant, qui prend Julie comme "la première branche", l'heure est enfin venue de s'élever dans la société alors que Mademoiselle Julie, elle, se noie dans un incommensurable mal-être dont la mort semble être la seule issue... Le public a pu découvrir à cette occasion Emilie Dequenne, superbe comédienne, incarnant ici une Julie à la fois douce et volcanique et qui, par le passé, avait remporté le prix d'interprétation au Festival de Cannes.

Le mois de février aura quant à lui débuté en musique, et pas avec n'importe laquelle puisque le Palais des Congrès a accueilli Michel Portal accompagné de trois musiciens hors pair. Pendant plus d'une heure, le quartet a proposé au public de la Saison Culturelle une véritable exploration aux confins des genres musicaux... du jazz rock jusqu'à l'ambient en passant par un free jazz parfois débridé. Pour qui avait envie de les suivre, ce fut l'occasion d'un véritable



dépaysement, de Buenos Aires aux Balkans en passant par les rivages de l'Afrique. Enchaînements, citations, ruptures de ton, les musiciens, ce soir-là, ont refusé le confort tout en travaillant dans la nuance et la subtilité afin de ne pas perdre en route le public venu nombreux écouter ces artistes d'un

Hommage

talent incontestable.

101 ans pour Camille Mas

Michel Portal était accompagné de trois musiciens hors pair



C'est entourée de sa fille Marie-Claude et de son petit-fils, Nicolas, que Camille Mas a fêté le 20 décembre 2006 l'anniversaire de ses 101 printemps. Si l'année dernière, pour des raisons de santé elle n'avait pas pu souffler ses cent bougies, cette année, elle a dignement célébré l'événement. Le Maire, accompagné d'Yvonne Keller, son Adjointe déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, est venu la féliciter pour l'occasion avec un beau bouquet de fleurs à la main.

Camille est aujourd'hui l'heureuse arrière-grand-mère de neuf arrière-petits-enfants. Elle a 100 ans d'écart avec le petit dernier, Timothée, en attendant le prochain, aujourd'hui en route...

Arrivée en 1929 à Marseillan, après une enfance passée dans la ferme familiale du côté d'Albi, elle s'est dévouée à son mari, qu'elle aidait à la vigne, mais aussi à sa famille, en assurant l'éducation de ses deux filles et de ses 6 petits-enfants.

Aujourd'hui encore, les souvenirs sont intacts et ressortent petit à petit lorsqu'elle les évoque avec les élus. Reste à savoir comme elle le dit, ce qu'elle a bien pu faire pour mériter tant d'attention? "Je ne le vaux pas"! rétorque-t-elle même au Maire à un moment! Pourtant ce n'est pas tous les jours que l'on a 100 ans et à fortiori 101 ans.



Athlétisme

3^{ème} édition du Cross Régional de la Ville d'Agde

L'Athlétic Club des Pays d'Agde renoue avec la tradition des compétitions hivernales en lançant la Fête du Cross à Agde. Ainsi, parmi les trois cross labellisés FFA (Fédération Française d'Athlétisme) dans la région, une journée de plein air dans la plus pure tradition du cross a été proposée le dimanche 17 décembre dernier à la Tamarissière.

Au programme, des courses pour toutes les catégories, que l'on soit ou non licencié, ainsi qu'une "Course pour Tous" à destination des parents et de tous les amateurs désireux de découvrir le cross-country. C'était le cas d'Olivier, 10 ans, venu disputer la course "poussin" et de son père, Jean-Pierre, amateur de cross depuis avril 2006 et qui participait pour sa part à la "Course pour Tous".

Quelques-uns des meilleurs athlètes de notre région avaient également fait le déplacement en guise de démarrage de la saison de cross. Pour Salima Charki, 21 ans, athlète de haut niveau et gagnante de la "Course des As féminine", "le parcours était très sympa et la course s'est faite tranquillement puisque mes adversaires étaient très loin derrière. J'ai d'ailleurs couru avec les garçons et fini 3ème meilleur temps, féminines et juniors confondus, avec 19'04"!".

Côté "Course des As masculine" cette fois, c'est Abdelhadi Habassa qui a été le grand vainqueur avec un temps de 31'13". "J'ai été ravi de courir sur un terrain de cette qualité et dans ce cadre magnifique entre l'Hérault et la mer" a déclaré Abdelhadi qui a inscrit à son palmarès des courses comme les "10 km de Los Angeles" mais également les "25 km de Corée", où il a terminé premier ou bien encore le "Sommet Marathon de Boston" où il a fini sur la troisième marche du podium. La Course des As est donc devenue une course de dimension nationale et même internationale et l'on peut d'autant plus regretter que le public n'ait pas été davantage au rendez-vous, au regard des efforts fournis en termes d'organisation et d'animation.

Les résultats...

Course des As masculine

• 1er Abdelhadi Habassa : 31'13"

• 2ème Sadek Baha: 31'15"

3ème Abdelkader Lasfar : 31'23"
4ème Cyrille Ballester : 31'32"
5ème Pierre Lopez : 31'41"

Course des As féminine

• 1ère Salima Charki : 19'04"

• 2^{ème} Dalila Rezig : 19'48"

3ème Ouidad El Farisse : 19'52"
4ème Gwénaelle Begue : 20'13"
5ème Hasna Benanaya : 20'22"

Les résultats exhaustifs de cette compétition sont disponibles sur le site du club :

www.acp-agde.com



BIOC-NOTES

Odile Bérard-Azzouz, Conservatrice du Musée de l'Ephèbe et Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, au pied de l'Ephèbe



Culture

L'Ephèbe et L'Emblema à Paris pour analyses

Cet hiver, le Musée de l'Ephèbe a dû se séparer provisoirement de trois de ses pièces majeures. Tout d'abord, à la mi-octobre dernier, avec le prêt de l'Enfant Royal au Bucerius Kunst Forum de Hambourg, dans le cadre d'une exposition internationale consacrée à Cléopâtre. Et aujourd'hui, avec l'Ephèbe d'Agde, trouvé dans le lit de l'Hérault par Jacky Fanjaud en septembre 1964, et l'Emblema de mosaïque, découverte en mars 2003 par Nicolas Figuerolles au large du Cap d'Agde. C'est au laboratoire C2RMF du Louvre, à Paris, qu'ont été confiées, le 9 janvier dernier, ces deux œuvres incontournables du patrimoine agathois, afin d'y subir une série d'analyses spécifiques. L'Ephèbe, qui a été convoyé par la route jusqu'à Paris, dans un compartiment spécialement adapté afin de ne pas abîmer ce magnifique bronze de l'époque hellénistique, a ainsi été radiographié, afin que les spécialistes en restauration de la direction des Musées de France puissent examiner son ossature interne et vérifier l'état de ses restaurations, ce dernier travail devant être réalisé tous les dix ans. Quant à la mosaïque, qui représente une scène mythologique : le jugement du satyre Marsyas par le dieu Apollon, elle devait subir des prélèvements afin de déterminer plus précisément le lieu et la date de sa fabrication.

Ces deux trésors archéologiques ont retrouvé, courant mars, leur écrin du Musée de l'Ephèbe. Avec, pour l'Ephèbe, la possible décision de voir remis en place son avant-bras gauche, également sorti des eaux en 1964 et qui était exposé aux pieds de la statue. Un collège de scientifiques doit se prononcer en effet, au terme de ces analyses, sur la validité de cette opération que l'on peut qualifier d'historique, puisque ce morceau de la statue n'a jamais été rattaché au reste du corps depuis sa découverte.

Exposition philatélique les 30 et 31 mars 2007

Un événement régional

La 55 eme assemblée générale de Philapostel France aura lieu le vendredi 30 et le samedi 31 mars prochains, de 10h00 à 18h00, au Village Vacances Azureva et sera l'occasion d'une exposition philatélique de niveau régional. Un bureau de poste temporaire fonctionnera toute la journée et un timbre à date grand format illustré sera édité. Seront mises en vente ce jour là, une enveloppe illustrée et une carte postale originale commémorant le souvenir de cet événement. Philatélistes, marcophiles, cartophiles, télécartistes de la région Languedoc-Roussillon, vous y serez accueillis chaleureusement.

Spectacle de fin d'année

Le Club Gymnique Agathois aux couleurs de Noël

La fin d'année est souvent synonyme de magie de Noël, de fête et de rêves. C'est dans cette atmosphère bien particulière qu'a eu lieu, le 17 décembre, au Palais des Sports, le spectacle de fin d'année du Club Gymnique Agathois.

Le thème choisi, en parfaite harmonie avec la saison, "le rêve", a permis de présenter aux familles les multiples activités pratiquées tout au long de l'année avec une grande assiduité. Ce n'est pas moins d'une centaine d'élèves qui s'est exécutée, durant près de trois heures, devant un public venu nombreux soutenir leurs gymnastes préférés.

Les tout-petits n'ont pas été en reste avec des chorégraphies d'éveil et de sol qui ont ouvert cet étonnant spectacle. Si "l'être humain a toujours rêvé de défier l'apesanteur", au Club Gymnique Agathois, c'est depuis longtemps chose faite!

Prochain grand événement : la "Gym Cup 34", qui aura lieu le 23 mai 2007. Il s'agit du plus grand rassemblement de gymnastique du département, organisé pour l'occasion par le Club Gymnique Agathois et mis en place par le Comité Départemental de Gymnastique.





Installation de la Mission Locale d'Insertion

à la Maison de l'Entreprise à Agde

Vendredi 9 février, la MLI a officialisé son installation au sein de la Maison de l'Entreprise d'Agde. L'occasion également pour elle de promouvoir ses services auprès d'une large assemblée présidée par le Sous-Préfet Bernard Huchet, le Maire d'Agde et plusieurs élus municipaux venus inaugurer les nouveaux locaux. Comme le soulignait le vice-président de la Communauté d'Agglomération, Roger Fages, "l'antenne agathoise a été mise en place dans les locaux de la Maison de l'Entreprise afin de recevoir le public dans des conditions optimales. Ainsi désormais, la MLI du Centre Hérault dispose de trois antennes, sur Agde, Pézenas et Bédarieux, couvrant au total 63 communes".

La mission première de ce type de structure est l'insertion professionnelle et sociale visant à proposer des solutions aux jeunes sortis sans qualification du système scolaire. Ainsi, la visite du site dirigée par le directeur Jean-Michel Beauvironnet a permis aux personnes présentes de découvrir l'ensemble du dispositif, notamment les outils mis à la disposition des jeunes afin qu'ils puissent effectuer au mieux leur recherche d'emploi avec notamment un pôle multimédia et un espace très riche en documentation. Une équipe de quatre conseillers sont aussi là pour les aider dans leurs démarches. Le Sous-Préfet et le Maire d'Agde étaient tous deux à l'unisson pour souligner l'importance des actions menées au sein de la MLI afin de lutter contre le chômage. "C'est ensemble que nous gagnerons la bataille pour l'emploi".

Croisière de l'APAC, cap vers la Tunisie

Sur la route des méharis!

Pour l'association des "Plaisanciers d'Agde et du Cap d'Agde", c'était une première que d'organiser une croisière vers une destination aussi lointaine que Monastir. Sept voiliers ont quitté le Cap d'Agde en juin dernier, et, après plusieurs escales dans les ports de Porquerolles, Ajaccio et Bonifacio ou bien encore en Sardaigne et à Hammamet, la flottille a accosté à la Marina Cap Monastir début juillet pour une escale d'une semaine. Chaleureux accueil de la part du Commandant de bord, Jalel Ben Salem, ainsi que du PDG de la Compagnie Touristique Arabe, Kamel Ghannouchi, qui se sont vus chacun remettre une représentation de l'Ephèbe de la Ville d'Agde en signe d'amitié. Après avoir passé près d'un mois à longer les côtes, les plaisanciers ont su également profiter des joies de la terre avec des visites de la ville, des îles Kuriats et un circuit dans le sud Tunisien, bref tout un programme riche en souvenirs.

L'APAC est l'une des plus anciennes associations nautiques de la commune d'Agde. Elle compte plus de 130 adhérents et organise chaque année des croisières. Mais son action ne s'arrête pas là, puisque des activités comme des conférences/ débats ou bien des cours sur la météo, la navigation et la sécurité, sont proposés tout au long de l'année, gratuitement et à destination de tous les plaisanciers. Association active et conviviale, l'APAC a comme devise "Faire de la plaisance un Plaisir". Son site, qui regroupe des informations plus complètes, est accessible à l'adresse suivante :

http://apac.agde.free.fr/



Petite Enfance

Centre Françoise Dolto, des lieux adaptés aux tout-petits

Depuis mars 2005, il existe au Centre de la Petite Enfance Françoise Dolto, des lieux adaptés aux tout-petits. Le premier, "La Récré", est ouvert gratuitement tous les mardis aprèsmidi de 15h00 à 18h00 aux parents agathois accompagnés de leurs enfants de 0 à 6 ans (sauf vacances scolaires). Vous y serez accueillis par deux professionnelles qui sont aussi là pour vous aider, si vous vous posez des questions ou encore si vous êtes confrontés à des difficultés dans votre rôle de parent.

Par ailleurs, le Centre de Loisirs Françoise Dolto accueille les enfants scolarisés âgés de 2 à 4 ans tous les mercredis et durant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h45 à 18h15. Une équipe d'animateurs diplômés leur propose des activités variées, dans l'objectif de favoriser leur autonomie et leur expression corporelle et artistique. Permanences d'information, les mardis de 12h30 à 14h30 et jeudis de 14h00 à 18h00.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la Coordination Petite Enfance, Espace Mirabel au CCAS au 04 67 94 66 45 ou le Centre de la Petite Enfance Françoise Dolto au 04 67 94 66 84.

L'assemblée générale s'est tenue en salle des Mariages le 19 janvier

L'OTSI labellisé

"Qualité Tourisme"

Belle récompense pour l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative d'Agde (OTSI) qui s'est vu récemment attribué le label "Qualité Tourisme", décerné par le Ministère du Tourisme. Ce tout nouveau label vient récompenser la qualité de l'accueil des visiteurs et le bon fonctionnement général de la structure.

Le 19 décembre dernier, l'ensemble des adhérents de l'OTSI était donc réuni en assemblée générale pour se féliciter de cette bonne nouvelle mais aussi pour saluer le travail remarquable accompli par ses responsables. Le président, ean Bacci, s'est en effet vu remettre par Jean Roblès, le président de la Fédération Départementale des OTSI, la médaille d'or du tourisme en présence du Maire et d'Yvonne Keller, son Adjointe à la Culture. Cette distinction est venue consacrer les 53 années d'engagement de Jean Bacci au sein du Conseil d'Administration de l'OTSI et au service du développement touristique agathois. Il était accompagné par Hélène Pascual, directrice de l'OTSI, qui a obtenu quant à elle la médaille de bronze du tourisme, pour les 25 années de travail accompli dans ce secteur d'activités avec un professionnalisme reconnu par tous.

L'assemblée générale avait auparavant procédé à l'élection de deux nouveaux administrateurs : Lucile llario et Jean-Pierre Cavailles. Puis le président a présenté le rapport d'activités 2006, qui met en exergue de bons résultats : une hausse de 3 % de la fréquentation avec 37 088 personnes accueillies, 17 098 visites du site Internet, 15 523 demandes d'information et 40 691 visiteurs. Autant de chiffres qui mettent en évidence, comme l'a souligné Hélène Pascual, "une augmentation dans la fréquentation de l'OTSI et donc du centre historique durant la saison estivale".



État civil

NAISSANCES

MONTAGNÉ Tony - BOUARD Arthur - FOLIGNONI Maude -NEYSIUS Elisa - MIRABELLA Chloé - IBANEZ-BELTRAN Hugo - PATRAC Laurena - SCHMIDT Elya - ROUX Lenny -COUDERT Dane - GENNA Alissa - BRASSENS Coto -KAVEH Anatole - MATHURIN Nathan - GIRAUD Benoit -NUCCI Louka - MOLINA Rudy - FERREIRA Nuno - MARTINS Lou - ROYER Théo - FABRE Ewan - EL MANSSOURI Nabil - BEKKARA Yasmine - ASSIÉ Enzo - ASAÏDI-NADI Djebril - MULLER Lucie - RODRIGUEZ Lola - NASSIHI Selma - HAMMOUCH Saphiya - JAR Romain - BOMMAREZ Klyenza - LANGLOIS Clara - TAGBO Sateene - CONTASSOT Enzo - PATRAC - LEPLAY Lorenzo - TOURNIER Maéline -FAYARD Mathéo - STEINBACH Logan - PATRAC - MATEU Syanna - LAMBERT Romane - MELOUKI Diyae-Eddine -CHIFFRE Steven - FRANGIONE Tallia - SUSIC Angélina -MATHIS - BOULARD Esteban - PATRAC Miguel - GANAÏ Kaïs - BALOGH - GOULARD Marine - CHEVALIER Romane - ION Mihai - MAPELLI - PETIT Valentin - LE SERGENT Ilona - MAUCHAMP Mattys

MARIAGES

OUALI Omar et EL MOHANI Gelata - SAGNES Alain et NAYRAGUET Annie - ABBAL Jean-Paul et LABRO Marie-Noëlle - RAMLA Amar et VILLALONGA Caroline - MARTIN Cédric et SUIFFON Alexandrine

NÉCÈS

BIAU André, 73 ans - METTE Laura, épouse PERRERA -BURLON Paul, 83 ans - VICENTE Marcel, 76 ans - NAVARRO Elisée, 85 ans - ALVERNHE Jean-Claude, 65 ans - ORLEACH Maurice, 77 ans - MASS Micheline, 78 ans - ALONZO Joseph, 82 ans - RIEGEL Friedhelm, 69 ans - YVON Viviane, épouse LEBOEUF, 77 ans - ALEGRE Adèle - RUIZ COLLADO Clémente, 81 ans - FABUREL Marcelle, veuve DAPPE, 78 ans - CONDAMIN Jean, 83 ans - DOLECKI Georges, 66 ans - MOULIN Denise, veuve LEROY-BEAULIEU, 87 ans - JEAN-MARIUS Germaine, veuve FERDINAND, 81 ans - RAULT Benjamin, 18 ans - GONZALEZ Manuelle, 47 ans - WATTINNE André, 78 ans - LEMAIRE Pierre, 64 ans -ARNAUD Joséphine, veuve JEANDEL, 93 ans - BESSIERE Jean-Pierre, 70 ans - ALBANO Marie-Françoise, veuve CAPUANO, 93 ans - PRESTA Alphonse, 81 ans - GLOMOT Henri, 65 ans - SENDRA Ascension, veuve FRANCÈS, 81 ans - MÉGE Henriette, veuve LEBOUVIER, 84 ans -MASEGOSA Carmen, veuve PÉREZ, 71 ans - LOPEZ Jean-Charles, 46 ans - SANCHEZ CANTERO Maria-Gracia, veuve NAVARRO DIAZ, 93 ans - CATANZANO Robert, 82 ans - ROBUR Armand, 87 ans - SZUKICS Alain, 63 ans - ABADIE Jeanne-Marie, 71 ans - GOMEZ Bernadette, épouse MORALES, 68 ans - LYARD Roland, 75 ans -MENARD Rose-Marie, 73 ans



